

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 173

24 janvier 2013

SOMMAIRE

Acquity Group LUX, S.à r.l.	8261	EuroRidge Capital Partners CAT 1 S.à r.l.	8284
Agate Immo S.à r.l.	8259	Farafina Securization S.A.	8284
Art Immobilier S.A.	8261	FGP IX S.à r.l.	8286
Bamboo Financial Inclusion Fund S.C.A., SICAV-SIF	8303	Fiduciaire Decker Liesch Nellinger S.A. ..	8287
Blackhawk Coop S.A.	8272	Finvus S.C.A.	8287
BlueOrchard Private Equity Fund S.C.A., SICAV-FIS	8303	Gare 57 S.A.	8272
CVF Lux S.à r.l.	8283	Goldenstump Investments Limited	8292
Deimex S.A.	8258	GoldVue Investment S.A.	8287
Ditco Participations S.A.	8284	G.T.O.S.	8271
DM Transports Logistics S.A.	8284	HEDF II Luxembourg 3 S.à r.l.	8259
DZ Construct S.A.	8284	IREF Art-Invest KoelnTurm S.à r.l.	8258
Eden Lux Holding S.à r.l.	8283	Magilla Holding S.A.	8271
Electrodistribution Luxembourgeoise	8288	Mediq Luxembourg S.à r.l.	8271
EMC International S.à r.l.	8288	Odiny Investments S.à r.l.	8288
Empe Immobilière S.A.	8288	Orchid Invest S.A.	8289
Empe S.à r.l.	8287	Paca Investment	8289
Entreprise de Charpente Zloic-Hoffmann S.à r.l.	8287	Paddy Power Luxembourg S.à r.l.	8289
Erika S.à r.l.	8288	Pangaea One Acquisition Holdings XI S.à r.l.	8291
Eschville 1 S.à r.l.	8286	PCL-Informatique S.à r.l.	8290
Eschville 2 S.à r.l.	8285	P.D. & C. S.A.	8290
Eschville 3 S.à r.l.	8285	Pellinore S.A.	8290
Eschville 4 S.à r.l.	8285	Performance Life Fitness sàrl	8290
Eschville 5 S.à r.l.	8285	Pharao I S.à r.l.	8290
Eschville Four Invest S.à r.l.	8286	Pierinvest S.A.	8291
Eschville Invest S.à r.l.	8286	Pillarlux Coignières 2 S.à r.l.	8291
Eschville Participations S.A.	8286	Pillarlux Holdings 2 Sàrl	8291
E.S.I. Equine Shipping International S.à r.l.	8283	Poséidon Participation S.A.	8289
E.T.T. European Trade and Transport S.A.	8283	Premium Restaurant Brands Luxemburgo S.à r.l.	8299
European Acquisitions and Turnarounds S.à r.l.	8285	Prometheus S.A.	8289
European Information Technology Servi- ces S.à r.l.	8272	Ram Invest S.à r.l.	8303
		Rowan Holdings Luxembourg S.à r.l.	8292
		Saharchitects S.à r.l.	8297
		Technoconsult S.A.	8304

IREF Art-Invest KoelnTurm S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 163.928.

—
EXTRAIT

L'associé unique, dans ses résolutions du 15 novembre 2012 a pris note du non-renouvellement de candidature de Monsieur Philipp HENKELS aux fonctions de gérant de la société et a nommé en remplacement:

- Mr Heiko RÜCKER, consultant, August-Bebel-Allee 1, D-28329 Bremen, Allemagne, gérant B.

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2012.

L'associé unique, dans ses résolutions du 15 novembre 2012 a renouvelé les mandats des gérants.

- Mr Iain BOND, Investment Manager, 12, Charles II Street, SW1Y4QU Londres, Royaume-Uni, gérant A.

- Mrs Stéphanie GRISIUS, M. Phil. Finance B. Sc. Economics, 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, gérant A.

- Mr Laurent HEILIGER, licencié en sciences commerciales et financières, 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, gérant A et Président du conseil de gérance.

- Mr Timothy THORP, chartered accountant, 12, Charles II Street, SW1Y 4QU Londres, Royaume-Uni, gérant A.

Leurs mandats prendront fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2012.

Luxembourg, le 17 décembre 2012.

Pour IREF Art-Invest KoelnTurm

Société à responsabilité limitée

Référence de publication: 2012165042/23.

(120217583) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 décembre 2012.

Deimex S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9911 Troisvierges, ZI In den Allern.

R.C.S. Luxembourg B 103.958.

—
Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires qui s'est tenue au siège le 05 janvier 2012 à 20 heures

L'Assemblée générale ordinaire de la société anonyme DEIMEX S.A. procède aux modifications suivantes:

1. L'Assemblée accepte le renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Francisco FRANCO SANCHEZ; commerçant, demeurant à B-4820 Dison, 53, Avenue Reine Elisabeth, de Monsieur Francisco BERNABEU; demeurant à Barcelona (Espagne), C. Gelabert 3211 et de Monsieur André KLEIN; demeurant à L-1148 Luxembourg, 43, Rue Jean l'Aveugle pour une période de 6 ans. Leurs mandats prendront fin lors de l'assemblée générale annuelle de l'an deux mille dix-huit. L'Assemblée accepte également le renouvellement du mandat de Monsieur Francisco FRANCO SANCHEZ à la fonction d'administrateur délégué pour une durée de 6ans, son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle de l'an deux mille dix-huit.

2. L'Assemblée accepte le renouvellement du mandat de Monsieur Juan Miguel FRANCO SANCHEZ, demeurant à B-4890 Thimister-Clermont, 4, Stockis à la fonction de commissaire aux comptes et ce pour une durée de 6 an, son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle de l'an deux mille dix-huit.

3. Ratification des décisions prises depuis le 09 juin 2006. L'Assemblée, après avoir constaté les conditions et modalités de la nomination des administrateurs intervenue au terme de la délibération en date du 09 juin 2006 décide de ratifier la nomination de Monsieur Francisco FRANCO SANCHEZ, en qualité d'administrateur délégué, de Monsieur Francisco BERNABEU, en qualité d'administrateur, de Monsieur André KLEIN, en qualité d'administrateur et la nomination de Monsieur Juan Miguel FRANCO SANCHEZ, en qualité de commissaire aux comptes, nominations intervenues lors de ladite décision de l'assemblée générale des actionnaires, et ce selon les modalités définies par l'assemblée générale des actionnaires. L'Assemblée décide de ratifier toutes les décisions du conseil d'administration intervenues depuis le 09 juin 2006.

Pour extrait conforme

DEIMEX S.A.

Fiduciaires Réunies Luxembourgeoises S.A.

Référence de publication: 2012165780/31.

(120219465) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2012.

HEDF II Luxembourg 3 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 45.900,00.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 205, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 132.663.

CLÔTURE DE LIQUIDATION*Extrait*

Suite au procès-verbal de la décision de l'associé unique de HEDF II Luxembourg 3 S.à.r.l (la "Société") prise en date du 14 décembre 2012, il a été décidé:

- de clôturer la liquidation de la Société en date du 14 décembre 2012;
- de donner décharge au liquidateur et au commissaire à la liquidation pour l'exécution de leurs mandats respectifs pendant la procédure de la liquidation;
- de conserver les livres et documents sociaux de la Société pendant cinq ans à l'ancien siège social de la Société à 205, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 décembre 2012.

Pour extrait analytique conforme

HEDF II Luxembourg S.à r.l.

Signatures

Liquidateur de la société

Référence de publication: 2012165001/23.

(120218579) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 décembre 2012.

Agate Immo S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 172.520.

L'an deux mille douze, le vingt-sept novembre.

Par-devant Maître Joëlle Baden, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

AGATE INVEST S.A., une société anonyme ayant son siège social au 412F, route d'Esch à L-2086 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 169.504 (la «Société»),

ici représentée par Monsieur Michel LOMZIK, employé privé, demeurant professionnellement à 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Luxembourg, le 22 novembre 2012, laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être soumise avec elles à la formalité de l'enregistrement.

Laquelle comparante est le seul associé de la société AGATE IMMO S.à r.l., une société à responsabilité limitée, ayant son siège social à 412F, route d'Esch à L-2086 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 172.520, constituée suivant acte notarié du 26 octobre 2012, en voie de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Laquelle comparante, représentée comme indiqué ci-avant, représentant l'intégralité du capital souscrit, délibère selon l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour

1. Augmentation du capital social de la Société à concurrence de EUR 6.930.000.- pour le porter de son montant actuel de EUR 12.500.- à EUR 6.942.500.- par émission de 6.930.000 parts sociales d'une valeur nominale de EUR 1.-.

2. Souscription et libération des nouvelles parts sociales par apport en nature de 99 parts sociales de la société «STAR PROJECT», actuellement sise à 9, Chemin du Pin Coupé, F-69160 Tassin La Demi Lune, France, et immatriculée au Registre du Commerce de Lyon (France), sous le numéro 501 636 609, parts sociales évaluées à EUR 70.000.- pour un total de EUR 6.930.000.-.

3. Modification de l'article 5 des statuts pour tenir compte de l'augmentation de capital mentionnée ci-dessus.

4. Divers.

Laquelle comparante, représentée comme indiqué ci-avant, représentant l'intégralité du capital souscrit, a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique décide d'augmenter le capital social de la Société à concurrence d'un montant de six millions neuf cent trente mille euros (EUR 6.930.000.-) pour le porter de son montant actuel de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500.-) représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1.-) chacune, à six millions neuf cent quarante-deux mille cinq cents euros (EUR 6.942.500.-) par l'émission de six millions neuf cent trente mille (6.930.000) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1.-) chacune ayant les mêmes droits et obligations que les parts sociales existantes.

Souscription et libération

Les six millions neuf cent trente mille (6.930.000) parts sociales nouvelles sont toutes souscrites par l'associé unique AGATE INVEST S.A., prénommée, pour un montant total de six millions neuf cent trente mille euros (EUR 6.930.000.-) entièrement affecté au capital social de la Société.

Lesdites parts sociales sont entièrement libérées par un apport en nature consistant en quatre-vingt-dix-neuf (99) parts sociales d'une valeur nominale de dix euros (EUR 10.-) chacune, numérotée de 1 à 98 et 100, de la société «STAR PROJECT», une société civile immobilière de droit français, avec siège social à 9, Chemin du Pin Coupé, F-69160 Tassin La Demi Lune et immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Lyon sous le numéro 501 636 609.

Les parts sociales apportées sont évaluées à soixante-dix mille euros (EUR 70.000.-) chacune, soit une valeur totale de six millions neuf cent trente mille euros (EUR 6.930.000.-), ainsi qu'il résulte d'un traité d'apport du 13 novembre 2012, dont une copie restera annexé aux présentes.

L'apporteur, représenté par son mandataire prénommé, certifie par la présente qu'au jour et au moment de la contribution:

1. il est propriétaire de toutes les parts sociales apportées;
2. toutes les formalités de transfert ont été respectées et il n'y a pas de droit de préemption ni autres droits attachés aux parts sociales par lesquels une quelconque personne serait en droit de demander qu'une ou plusieurs parts sociales lui soient transférées;
3. il a tous pouvoirs sociaux pour accomplir et exécuter les documents nécessaires au présent transfert;
4. les parts sociales, sont, à la meilleure connaissance de l'apporteur, libres de toute charge et librement transférables à la Société;
5. le transfert des parts sociales dans «STAR PROJECT» sera inscrit dans le registre d'associés de cette société.

Un certificat signé par «STAR PROJECT» confirmant que l'apporteur est bien inscrit comme associé de ladite société et que la procédure concernant le transfert des parts sociales a été respectée, a été fourni au notaire soussigné et restera annexé au présent acte.

Si des formalités supplémentaires sont nécessaires pour exécuter le transfert des parts sociales, AGATE INVEST S.A., en tant qu'apporteur, prendra toutes les mesures nécessaires dès que possible.

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide de modifier l'article 5.1 des statuts de la Société qui aura la teneur suivante:

« **5.1.** Le capital social souscrit est fixé à six millions neuf cent quarante-deux mille cinq cents euros (EUR 6.942.500.-) représenté par six ^ millions neuf cent quarante-deux mille cinq cents (6.942.500) parts sociales sous forme nominative d'une valeur nominale de un euro (EUR 1.-) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.»

Evaluation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de la présente augmentation de capital, est évalué approximativement à la somme de quatre mille euros (EUR 4.000.-).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, en l'étude du notaire soussigné, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, celui-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: M. LOMZIK et J. BADEN.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 27 novembre 2012. LAC/2012/56113. Reçu soixante quinze euros (€ 75.-).

Le Receveur (signé): THILL.

Pour expédition conforme, délivrée à la Société sur demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 décembre 2012.

Référence de publication: 2012163064/85.

(120215722) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2012.

Art Immobilier S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 50, avenue de la Liberté.
R.C.S. Luxembourg B 149.203.

—
DISSOLUTION

L'an deux mille douze, le douze décembre.

Par-devant Maître Blanche MOUTRIER, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

A comparu:

Monsieur Angelo TURCARELLI, né à Montemilone (Italie) le 27 août 1960, demeurant à L-1618 Luxembourg, 9, rue des Gaulois.

Lequel comparant a requis le notaire instrumentaire de documenter ce qui suit:

I. - Que la société anonyme «ART IMMOBILIER S.A.», établie et ayant son siège social à L-1930 Luxembourg, 50, Avenue de la Liberté, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés Luxembourg sous le numéro B 149203, a été constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 10 novembre 2009, publié au Mémorial C numéro 2357 du 3 décembre 2009.

II. - Que le capital social de la société anonyme «ART IMMOBILIER S.A.», pré-qualifiée, s'élève actuellement à TRENTE-ET-UN MILLE EUROS (€ 31.000,-), représenté par CENT (100) actions d'une valeur nominale de TROIS CENT DIX EUROS (€ 310,-) chacune, entièrement libérées.

III. - Que le comparant en sa qualité d'actionnaire unique déclare avoir parfaite connaissance des statuts et de la situation financière de la susdite société anonyme «ART IMMOBILIER S.A.».

IV. - Que le comparant est propriétaire de toutes les actions de la susdite société et qu'en tant d'actionnaire unique, il déclare expressément procéder à la dissolution de la susdite société, celle-ci ayant cessé d'exister;

V. - Que le comparant déclare que les dettes connues ont été payées et qu'il prend à sa charge tous les actifs, passifs et engagements financiers, connus ou inconnus, de la société dissoute, et que la liquidation de la société est achevée sans préjudice du fait qu'il répond personnellement de tous les engagements sociaux.

VI. - Que décharge pleine et entière est accordée aux organes sociaux de la société dissoute pour l'exécution de leurs mandats jusqu'à ce jour.

VII. - Qu'il a été procédé à l'annulation des titres au porteur, le tout en présence du notaire instrumentant.

VIII. - Que les livres et documents de la société dissoute seront conservés pendant cinq ans au L-1930 Luxembourg, 50, Avenue de la Liberté.

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: A.Turcarelli, Moutrier Blanche.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 12 décembre 2012. Relation: EAC/2012/16667. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): A.Santioni.

POUR EXPEDITION CONFORME délivrée à des fins administratives.

Esch-sur-Alzette, le 13 décembre 2012.

Référence de publication: 2012163076/42.

(120216325) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2012.

Acquity Group LUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.

R.C.S. Luxembourg B 173.433.

—
STATUTES

In the year two thousand and twelve, on the twenty-ninth of November.

Before Us Maître Henri BECK, notary, residing in Echternach, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

2020 Global Growth Equities Limited, a limited company incorporated under the laws of the Cayman Islands, having its registered address at P.O. Box 268, Scotia Centre, KY1-1104 George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, registered with the Cayman Islands General Registry under number 198981,

here represented by Ms. Peggy Simon, private employee, with professional address at 9 Rabatt, L-6475 Echternach, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy established on November 28, 2012

The said proxy, signed *ne varietur* by the proxyholder of the company appearing and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing company, represented as stated hereabove, has requested the undersigned notary to state as follows the articles of association of a private limited liability company:

Chapter I. Form, Name, Registered Office, Object, Duration

Art. 1. Form. There is formed a private limited liability company (hereafter the "Company"), which will be governed by the laws pertaining to such an entity, and in particular by the law of August 10th, 1915 on commercial companies as amended (hereafter the "Law"), as well as by the present articles of association (hereafter the "Articles").

The Company is initially composed of one sole shareholder, subscriber of all the shares. The Company may however at any time be composed of several shareholders, but not exceeding forty (40) shareholders, notably as a result of the transfer of shares or the issue of new shares.

Art. 2. Object. The purpose of the Company is the acquisition of ownership interests, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such ownership interests. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, and exchange or in any other manner any stock, shares and any other securities, including without limitation bonds, debentures, certificates of deposit, trust units, any other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever, including partnerships. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.

The Company may borrow in any form, except for borrowing from the public. It may issue notes, bonds, debentures and any other kind of debt and/or equity securities, including but not limited to preferred equity certificates and warrants, whether convertible or not in all cases. The Company may lend funds, including the proceeds of any borrowings and/or issues of debt securities, to its subsidiaries, affiliated companies or to any other company. It may also give guarantees and grant security interests in favor of third parties to secure its obligations or the obligations of its subsidiaries, affiliated companies or any other company. The Company may further mortgage, pledge, transfer, encumber or otherwise hypothecate all or some of its assets.

The Company may generally employ any techniques and utilize any instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against creditors, currency fluctuations, interest rate fluctuations and other risks.

The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property, which directly or indirectly, further or relate to its purpose.

Art. 3. Duration. The Company is formed for an unlimited period of time.

Art. 4. Name. The Company will have the name of "Acquity Group LUX, S.à r.l.".

Art. 5. Registered Office. The registered office of the Company is established in Luxembourg-City.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by simple decision of the manager or, in case of plurality of managers, by a decision of the board of managers.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

Chapter II. Capital, Shares

Art. 6. Subscribed Capital. The share capital is set at twelve thousand, five hundred Euro (EUR 12,500.-) represented by twelve thousand, five hundred (12,500) shares with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each.

In addition to the corporate capital, there may be set up a premium account into which any premium paid on any share in addition to its par value is transferred. The amount of the premium account may be used to provide for the payment of any shares which the Company may redeem from its shareholders, to offset any net realised losses, to make distributions to the shareholders or to allocate funds to the legal reserve.

Art. 7. Increase and Reduction of Capital. The capital may be increased, or decreased, in one or several times at any time by a decision of the sole shareholder or by a decision of the shareholders' meeting voting with the quorum and majority rules set out by article 18 of these Articles, or, as the case may be, by the Law for any amendment to these Articles.

Art. 8. Shares. Each share entitles its owner to equal rights in the profits and assets of the Company and to one vote at the general meetings of shareholders. Ownership of one or several shares carries implicit acceptance of the Articles of the Company and the resolutions of the sole shareholder or the general meeting of shareholders.

Each share is indivisible towards the Company.

Co-owners of shares must be represented towards the Company by a common attorney-in-fact, whether appointed amongst them or not.

The sole shareholder may transfer freely its shares when the Company is composed of a sole shareholder. The shares may be transferred freely amongst shareholders when the Company is composed of several shareholders. The shares may be transferred to non-shareholders only with the authorization of the general meeting of shareholders representing at least three quarters of the capital, in accordance with article 189 of the Law.

The transfer of shares must be evidenced by a notarial deed or by a deed under private seal. Any such transfer is not binding upon the Company and upon third parties unless duly notified to the Company or accepted by the Company, in accordance with article 1690 of the Civil Code.

The Company may redeem its own shares in accordance with the provisions of the Law.

Art. 9. Incapacity, Bankruptcy or Insolvency of a Shareholder. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the sole shareholder or of one of the shareholders.

Chapter III. Manager(s)

Art. 10. Manager(s), Board of Managers. The Company is managed by one or several managers. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers.

The members of the board might be split into two categories, respectively denominated "Category A Managers" and "Category B Managers".

The managers need not be shareholders. The managers may be removed at any time, with or without legitimate cause, by a resolution of the sole shareholder or by a resolution of the shareholders holding a majority of votes.

Each manager will be elected by the sole shareholder or by the shareholders' meeting, which will determine their number and the duration of their mandate.

Art. 11. Powers of the Manager(s). In dealing with third parties, the manager or the board of managers will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object and provide that the terms of this article shall have been complied with.

All powers not expressly reserved by Law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the manager or the board of managers.

Towards third parties, the Company shall be bound by the sole signature of its sole manager or, in case of plurality of managers, by the joint signature of any two managers of the Company. In case the managers are split into two categories, the Company shall obligatorily be bound by the joint signature of one Category A Manager and one Category B Manager.

If the manager or the board of managers is temporarily unable to act, the Company's affairs may be managed by the sole shareholder or, in case the Company has several shareholders, by the shareholders acting under their joint signatures.

The manager or board of managers shall have the rights to give special proxies for determined matters to one or more proxyholders, selected from its members or not, either shareholders or not.

Art. 12. Day-to-day Management. The manager or the board of managers may delegate the day-to-day management of the Company to one or several manager(s) or agent(s) and will determine the manager's/agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency. It is understood that the day-to-day management is limited to acts of administration and thus, all acts of acquisition, disposition, financing and refinancing have to obtain the prior approval from the board of managers.

Art. 13. Meetings of the Board of Managers. The meetings of the board of managers are held within the Grand Duchy of Luxembourg.

The board of managers may elect a chairman from among its members. If the chairman is unable to be present, his place will be taken by election among the/those managers present at the meeting.

The board of managers may elect a secretary from among its members.

A manager may be represented by another member of the board of managers.

The meetings of the board of managers may be convened by any two managers by any means of communication including telephone or email, provided that it contains a clear indication of the agenda of the meeting. The board of managers may validly debate without prior notice if all the managers are present or represented.

The board of managers can only validly debate and make decisions if a majority of its members is present or represented by proxies. In case the managers are split into two categories, at least one Category A Manager and one Category B Manager shall be present or represented. Any decisions made by the board of managers shall require a simple majority including at least the favorable vote of one Category A Manager and of one Category B Manager. In case of ballot, the chairman of the meeting has a casting vote.

In case of a conflict of interest as defined in article 15 hereafter, the quorum requirement shall apply and for this purpose the conflicting status of the affected manager(s) is disregarded.

One or more managers may participate in a meeting by means of a conference call or by any similar means of communication initiated from Luxembourg enabling thus several persons participating therein to simultaneously communicate and deliberate with each other. Such participation shall be deemed equal to a physical presence at the meeting. Such a decision can be documented in a single document or in several separate documents having the same content signed by all members having participated.

A written decision, signed by all managers, is proper and valid as though it had been adopted at a meeting of the board of managers, which was duly convened and held.

Such a decision can be documented in a single document or in several separate documents having the same content signed by all members of the board of managers.

Art. 14. Liability - Indemnification. The manager or the board of managers assumes, by reason of its position, no personal liability in relation to any commitment validly made by it in the name of the Company.

The Company shall indemnify any manager or officer and his heirs, executors and administrators, against any damages or compensations to be paid by him/her or expenses or costs reasonably incurred by him/her, as a consequence or in connection with any action, suit or proceeding to which he/she may be made a party by reason of his/her being or having been a manager or officer of the Company, or, at the request of the Company, of any other company of which the Company is a shareholder or creditor and by which he/she is not entitled to be indemnified, except in relation to matters as to which he/she shall be finally adjudged in such action, suit or proceeding to be liable for gross negligence, fraud or wilful misconduct. In the event of a settlement, indemnification shall be provided only in connection with such matters covered by the settlement as to which the Company is advised by its legal counsel that the person to be indemnified did not commit such a breach of duty. The foregoing right of indemnification shall not exclude other rights to which such manager or officer may be entitled.

Art. 15. Conflict of Interests. No contract or other transaction between the Company and any other company or firm shall be affected or invalidated by the fact that any one or more of the managers or any officer of the Company has a personal interest in, or is a manager, associate, member, officer or employee of such other company or firm. Except as otherwise provided for hereafter, any manager or officer of the Company who serves as a manager, associate, officer or employee of any company or firm with which the Company shall contract or otherwise engage in business shall not, by reason of such affiliation with such other company or firm, be automatically prevented from considering and voting or acting upon any matters with respect to such contract or other business.

Notwithstanding the above, in the event that any manager of the Company may have any personal interest in any transaction conflicting with the interest of the Company, he shall make known to the board of managers such personal interest and shall not consider or vote on any such transaction, and such transaction and such manager's or officer's interest therein shall be reported to the sole shareholder or to the next general meeting of Shareholders.

Chapter IV. Shareholder(s)

Art. 16. General Meeting of Shareholders. If the Company is composed of one sole shareholder, the latter exercises the powers granted by Law to the general meeting of shareholders.

If the Company is composed of no more than twenty-five (25) shareholders, the decisions of the shareholders may be taken by a vote in writing on the text of the resolutions to be adopted which will be sent by the board of managers to the shareholders by any means of communication. In this latter case, the shareholders are under the obligation to, within a delay of fifteen (15) days as from the receipt of the text of the proposed resolution, cast their written vote and mail it to the Company.

Unless there is only one sole shareholder, the shareholders may meet in a general meeting of shareholders upon call in compliance with Law by the board of managers, failing which by the supervisory board, if it exists, failing which by shareholders representing half the corporate capital. The notice sent to the shareholders in accordance with the Law will specify the time and place of the meeting as well as the agenda and the nature of the business to be transacted.

If all the shareholders are present or represented at a shareholders' meeting and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice.

A shareholder may act at any meeting of the shareholders by appointing in writing, by any means of communication as his proxy another person who need not be a shareholder.

Shareholders' meetings, including the annual general meeting, may be held abroad if, in the judgment of the board of managers, which is final, circumstances of "force majeure" so require.

Art. 17. Powers of the Meeting of Shareholders. Any regularly constituted shareholders' meeting of the Company represents the entire body of shareholders.

Subject to all the other powers reserved to the manager or the board of managers by the Law or the Articles and subject to the object of the Company, it has the broadest powers to carry out or ratify acts relating to the operations of the Company.

Art. 18. Procedure, Vote. Any resolution whose purpose is to amend the present Articles or whose adoption is subject by virtue of these Articles or, as the case may be, the Law, to the quorum and majority rules set for the amendment of the Articles will be taken by a majority of shareholders representing at least three quarters of the capital.

The general meeting shall adopt resolutions by a simple majority of votes cast, provided that the number of shares represented at the meeting represents at least one half of the share capital. Blank and mutilated ballots shall not be counted.

One vote is attached to each share.

Chapter V. Financial Year, Distribution of Profits

Art. 19. Financial Year. The Company's accounting year starts on January 1st and ends on December 31st of each year.

Art. 20. Adoption of Financial Statements. At the end of each accounting year, the Company's accounts are established and the manager or the board of managers prepares an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

The balance sheet and the profit and loss account are submitted to the sole shareholder or, as the case may be, to the general meeting of shareholders for approval.

Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 21. Appropriation of Profits. The credit balance of the profit and loss account, after deduction of the expenses, costs, amortisation, charges and provisions represents the net profit of the Company.

Every year five percent (5%) of the net profit will be transferred to the statutory reserve. This deduction ceases to be compulsory when the statutory reserve amounts to one tenth of the issued capital but must be resumed till the reserve fund is entirely reconstituted if, at any time and for any reason whatsoever, it has been broken into.

The balance is at the disposal of the shareholders.

The excess is distributed among the shareholders. However, the shareholders may decide, at the majority vote determined by the relevant laws, that the profit, after deduction of the reserve and interim dividends if any, be either carried forward or transferred to an extraordinary reserve.

Art. 22. Interim Dividends. Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

- Interim accounts are established by the manager or the board of managers;
- These accounts show a profit including profits carried forward or transferred to an extraordinary reserve;
- The decision to pay interim dividends is taken by the manager or the board of managers;
- The payment is made once the Company has obtained the assurance that the rights of the creditors of the Company are not threatened and once five percent (5%) of the net profit of the current year has been allocated to the legal reserve.

Chapter VI. Dissolution, Liquidation

Art. 23. Dissolution, Liquidation. At the time of winding up of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, shareholders or not, appointed by the shareholder(s) who shall determine their powers and remuneration.

Chapter VII. Applicable Law

Art. 24. Applicable Law. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Transitory provision

The first accounting year shall begin on the date of the incorporation of the Company and shall terminate on December 31st, 2013.

Subscription - Payment

All the twelve thousand, five hundred (12,500) shares have been subscribed by 2020 Global Growth Equities Limited, prenamed.

All the shares have been fully paid in cash, so that the amount of twelve thousand, five hundred Euro (EUR 12,500.-) is at the disposal of the Company, as has been proven to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its formation are estimated at one thousand two hundred Euro (€ 1.200.-).

Resolutions of the sole shareholder

The sole shareholder resolves to:

1. Determine the number of managers at two (2).

2. Appoint the following persons as Company's managers:

- *Category A Manager:*

- Mr. Paul Weinewuth, Chief Financial Officer, born on August 5th, 1964, in Ohio, the United States of America, with professional address at 500 West. Madison, Suite 2200, Chicago, IL 60661;

- *Category B Manager:*

- Mr. Marcel Stephany, born on September 4th, 1951, in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, with professional address at 23, Cité Aline Mayrisch, L-7268 Bereldange, Grand Duchy of Luxembourg.

The duration of the managers' mandate is unlimited.

3. Determine the address of the Company at 560A, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing party and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Echternach, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy of the Company appearing, she signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille douze, le vingt-neuf novembre.

Par-devant Maître Henri BECK, notaire de résidence à Echternach, Grand-Duché de Luxembourg.

A COMPARU:

2020 Global Growth Equities Limited, une société à responsabilité limitée constituée selon les lois des Iles Caïmans, ayant son siège social au P.O. Box 268, Scotia Centre, KY1-1104 George Town, Grand Caïman, Iles Caïmans, inscrite auprès du Registre Général des Iles Caïmans sous le numéro 19891,

Représentée par Madame Peggy Simon, employée privée, avec adresse professionnelle au 9 Rabatt, L-6475 Echternach, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 28 novembre 2012.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la société comparante et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont il a arrêté les statuts comme suit:

Chapitre I^{er}. Forme, Dénomination, Siège, Objet, Durée

Art. 1^{er}. Forme. Il est formé une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après la «Société»), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après la «Loi»), ainsi que par les présents statuts de la Société (ci-après les «Statuts»).

La Société comporte initialement un associé unique, propriétaire de la totalité des parts sociales. Elle peut cependant, à toute époque, comporter plusieurs associés, dans la limite de quarante (40) associés, par suite notamment, de cession ou transmission de parts sociales ou de création de parts sociales nouvelles.

Art. 2. Objet. La Société a pour objet la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans d'autres sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit et la gestion de ces participations. La Société pourra en particulier acquérir par souscription, achat, et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, incluant sans limitation, des obligations, tout instrument de dette, créances, certificats de dépôt, des unités de trust et en général toute valeur ou instruments financiers émis par toute entité publique ou privée, y compris des sociétés de personnes. Elle pourra participer dans la création, le développement, la gestion et le contrôle de toute société ou entreprise. Elle pourra en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit à l'exception d'un emprunt public. Elle peut procéder, par voie de placement privé, à l'émission de parts et d'obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de créances incluant, sans limitation, l'émission de «PECS» et des «warrants», et ce convertibles ou non. La Société pourra prêter des fonds, y compris ceux résultant des emprunts et/ou des émissions d'obligations, à ses filiales, sociétés affiliées et à toute autre société. Elle peut également consentir des garanties ou des sûretés au profit de tierces personnes afin de garantir ses obligations ou les obligations de ses filiales, sociétés affiliées ou de toute autre société. La Société pourra en outre gager, nantir, céder, grever de charges tout ou partie de ses avoirs ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur tout ou partie de ses avoirs.

La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à des investissements en vue d'une gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre les créanciers, fluctuations monétaires, fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

La Société pourra accomplir toutes opérations commerciales, financières ou industrielles ainsi que tout transfert de propriété mobilière ou immobilière, qui directement ou indirectement favorisent la réalisation de son objet social ou s'y rapportent de manière directe ou indirecte.

Art. 3. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. Dénomination. La Société a comme dénomination «Acquity Group LUX, S.à r.l.».

Art. 5. Siège Social. Le siège social est établi à Luxembourg-Ville.

Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

L'adresse du siège social peut être déplacée à l'intérieur de la commune par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

Chapitre II. Capital, Parts Sociales

Art. 6. Capital Souscrit. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune.

En plus du capital social, un compte de prime d'émission peut être établi auquel toutes les primes payées sur une part sociale en plus de la valeur nominale seront transférées. L'avoir de ce compte de primes peut être utilisé pour effectuer le remboursement en cas de rachat des parts sociales des associés par la Société, pour compenser des pertes nettes réalisées, pour effectuer des distributions aux associés, ou pour être affecté à la réserve légale.

Art. 7. Augmentation et Diminution du Capital Social. Le capital émis de la Société peut être augmenté ou réduit, en une ou en plusieurs fois, par une résolution de l'associé unique ou des associés adoptée aux conditions de quorum et de majorité exigées par les Statuts ou, selon le cas, par la Loi pour toute modification des Statuts.

Art. 8. Parts Sociales. Chaque part sociale confère à son propriétaire un droit égal dans les bénéfices de la Société et dans tout l'actif social et une voix à l'assemblée générale des associés. La propriété d'une ou de plusieurs parts sociales emporte de plein droit adhésion aux Statuts de la Société et aux décisions de l'associé unique ou des associés.

Chaque part est indivisible à l'égard de la Société.

Les propriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par un mandataire commun pris parmi eux ou en dehors d'eux.

Les cessions ou transmissions de parts sociales détenues par l'associé unique sont libres, si la Société a un associé unique. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés, si la Société a plusieurs associés. Les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés que moyennant l'agrément des associés représentant les trois quarts du capital social, en conformité avec l'article 189 de la Loi.

La cession de parts sociales doit être formalisée par acte notarié ou par acte sous seing privé. De telles cessions ne sont opposables à la Société et aux tiers qu'après qu'elles aient été signifiées à la Société ou acceptées par elle conformément à l'article 1690 du Code Civil.

La Société peut racheter ses propres parts sociales conformément aux dispositions légales.

Art. 9. Incapacité, Faillite ou Déconfiture d'un Associé. La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civils, de l'insolvabilité ou de la faillite de l'associé unique ou d'un des associés.

Chapitre III. Gérant(s)

Art. 10. Gérants, Conseil de Gérance. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront un conseil de gérance. Les membres peuvent ou non être répartis en deux catégories, nommés respectivement «Gérants de catégorie A» et «Gérants de catégorie B».

Les gérants ne doivent pas être obligatoirement associés. Ils peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans justification légitime, par décision de l'associé unique ou des associés représentant une majorité des voix.

Chaque gérant sera nommé par l'associé unique ou les associés, selon le cas, qui détermineront leur nombre et la durée de leur mandat.

Art. 11. Pouvoirs du/des Gérant(s). Dans les rapports avec les tiers, le gérant ou le conseil de gérance a tout pouvoir pour agir au nom de la Société dans toutes les circonstances et pour effectuer et approuver tout acte et opération conformément à l'objet social et pourvu que les termes du présent article aient été respectés.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les Statuts seront de la compétence du gérant ou du conseil de gérance.

Envers les tiers, la Société est valablement engagée par la signature de son gérant unique ou, en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe de deux gérants. Dans l'éventualité où deux catégories de gérants sont créées, la Société sera obligatoirement engagée par la signature conjointe d'un Gérant de catégorie A et d'un Gérant de catégorie B.

Si le gérant ou le conseil de gérance est temporairement dans l'impossibilité d'agir, la Société pourra être gérée par l'associé unique ou en cas de pluralité d'associés, par les associés agissant conjointement.

Le gérant ou le conseil de gérance a le droit de déléguer certains pouvoirs déterminés à un ou plusieurs mandataires, sélectionnés parmi ses membres ou pas, qu'ils soient associés ou pas.

Art. 12. Gestion Journalière. Le gérant ou le conseil de gérance peut déléguer la gestion journalière de la Société à un ou plusieurs gérant(s) ou mandataire(s) et déterminera les responsabilités et rémunérations (éventuelle) des gérants/mandataires, la durée de la période de représentation et toute autre condition pertinente de ce mandat. Il est convenu que la gestion journalière se limite aux actes d'administration et qu'en conséquence, tout acte d'acquisition, de disposition, de financement et refinancement doit être préalablement approuvé par le gérant ou le conseil de gérance.

Art. 13. Réunions du Conseil de Gérance. Les réunions du conseil de gérance sont tenues au Grand-Duché de Luxembourg.

Le conseil de gérance peut élire un président parmi ses membres. Si le président ne peut être présent, un remplaçant sera élu parmi les gérants présents à la réunion. Le conseil de gérance peut élire un secrétaire parmi ses membres. Un gérant peut en représenter un autre au conseil.

Les réunions du conseil de gérance sont convoquées par deux gérants par n'importe quel moyen de communication incluant le téléphone ou le courrier électronique, à condition qu'il contienne une indication claire de l'ordre du jour de la réunion. Le conseil de gérance peut valablement délibérer sans convocation préalable si tous les gérants sont présents ou représentés.

Le conseil de gérance ne peut délibérer et prendre des décisions valablement que si une majorité de ses membres est présente ou représentée par procurations. Dans l'éventualité où deux catégories de gérants sont créées, au moins un Gérant de catégorie A et un Gérant de catégorie B devront être présents ou représentés.

Toute décision du conseil de gérance doit être prise à majorité simple, avec au moins le vote affirmatif d'un Gérant de catégorie A et d'un Gérant de catégorie B dans l'éventualité où deux catégories de gérants sont créées. En cas de ballottage, le président du conseil a un vote prépondérant.

En cas de conflit d'intérêt tel que défini à l'article 15 ci-après, les exigences de quorum s'appliqueront et, à cet effet, il ne sera pas tenu compte de l'existence d'un tel conflit dans le chef du ou des gérants concernés pour la détermination du quorum.

Chaque gérant et tous les gérants peuvent participer aux réunions du conseil par conférence call ou par tout autre moyen similaire de communication, à partir du Luxembourg, ayant pour effet que tous les gérants participant et délibérant au conseil puissent se comprendre mutuellement.

Dans ce cas, le ou les gérants concernés seront censés avoir participé en personne à la réunion. Cette décision peut être documentée dans un document unique ou dans plusieurs documents séparés ayant le même contenu, signé(s) par tous les participants.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les gérants, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil de gérance, dûment convoquée et tenue.

Cette décision peut être documentée dans un document unique ou dans plusieurs documents séparés ayant le même contenu, signé(s) par tous les participants.

Art. 14. Responsabilité, Indemnisation. Le gérant ou le conseil de gérance ne contracte à raison de sa fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par lui au nom de la Société.

La Société devra indemniser tout gérant ou mandataire et ses héritiers, exécutant et administrant, contre tous dommages ou compensations devant être payés par lui/elle ainsi que les dépenses ou les coûts raisonnablement engagés par lui/elle, en conséquence ou en relation avec toute action, procès ou procédures à propos desquelles il/elle pourrait être partie en raison de son/sa qualité ou ancienne qualité de gérant ou mandataire de la Société, ou, à la requête de la Société, de toute autre société où la Société est un associé ou un créancier et par quoi il/elle n'a pas droit à être indemnisé(e), sauf si cela concerne des questions à propos desquelles il/elle sera finalement déclaré(e) impliqué(e) dans telle action, procès ou procédures en responsabilité pour négligence grave, fraude ou mauvaise conduite préméditée. Dans l'hypothèse d'une transaction, l'indemnisation sera octroyée seulement pour les points couverts par l'accord et pour lesquels la Société a été avertie par son avocat que la personne à indemniser n'a pas commis une violation de ses obligations telle que décrite ci-dessus. Les droits d'indemnisation ne devront pas exclure d'autres droits auxquels tel gérant ou mandataire pourrait prétendre.

Art. 15. Conflit d'Intérêt. Aucun contrat ou autre transaction entre la Société et d'autres sociétés ou firmes ne sera affecté ou invalidé par le fait qu'un ou plusieurs gérants ou fondés de pouvoirs de la Société y auront un intérêt personnel, ou en seront gérant, associé, fondé de pouvoirs ou employé. Sauf dispositions contraires ci-dessous, un gérant ou fondé de pouvoirs de la Société qui remplira en même temps des fonctions d'administrateur, associé, fondé de pouvoirs ou employé d'une autre société ou firme avec laquelle la Société contractera ou entrera autrement en relations d'affaires,

ne sera pas, pour le motif de cette appartenance à cette société ou firme, automatiquement empêché de donner son avis et de voter ou d'agir quant à toutes opérations relatives à un tel contrat ou autre affaire.

Nonobstant ce qui précède, au cas où un gérant ou fondé de pouvoirs aurait un intérêt personnel dans une opération de la Société, entrant en conflit avec les intérêts de la Société, il en avisera le conseil de gérance et il ne pourra prendre part aux délibérations ou émettre un vote au sujet de cette opération. Cette opération ainsi que l'intérêt personnel du gérant ou du fondé de pouvoirs seront portés à la connaissance de l'associé unique ou des associés au prochain vote par écrit ou à la prochaine assemblée générale des associés.

Chapitre IV. Associé(s)

Art. 16. Assemblée Générale des Associés. Si la Société comporte un associé unique, celui-ci exerce tous les pouvoirs qui sont dévolus par la Loi à l'assemblée générale des associés.

Si la Société ne comporte pas plus de vingt-cinq (25) associés, les décisions des associés peuvent être prises par vote écrit sur le texte des résolutions à adopter, lequel sera envoyé par le conseil de gérance aux associés par le biais de tout moyen de communication. Dans ce dernier cas les associés ont l'obligation d'émettre leur vote écrit et de l'envoyer à la Société, dans un délai de quinze jours suivant la réception du texte de la résolution proposée.

A moins qu'il n'y ait qu'un associé unique, les associés peuvent se réunir en assemblée générale conformément aux conditions fixées par la Loi sur convocation par le conseil de gérance, ou à défaut, par le conseil de surveillance, s'il existe, ou à défaut, par des associés représentant la moitié du capital social. La convocation envoyée aux associés en conformité avec la Loi indiquera la date, l'heure et le lieu de l'assemblée et elle contiendra l'ordre du jour de l'assemblée générale ainsi qu'une indication des affaires qui y seront traitées.

Au cas où tous les associés sont présents ou représentés et déclarent avoir eu connaissance de l'ordre du jour de l'assemblée, celle-ci peut se tenir sans convocation préalable.

Tout associé peut prendre part aux assemblées en désignant par écrit, par tout moyen de communication, un mandataire, lequel n'est pas obligatoirement associé.

Les assemblées générales des associés, y compris l'assemblée générale annuelle, peuvent se tenir à l'étranger chaque fois que se produiront des circonstances de force majeure qui seront appréciées souverainement par le conseil de gérance.

Art. 17. Pouvoirs de l'Assemblée Générale. Toute assemblée générale des associés régulièrement constituée représente l'ensemble des associés.

Sous réserve de tous autres pouvoirs réservés au conseil de gérance en vertu de la Loi ou les Statuts et conformément à l'objet social de la Société, elle a les pouvoirs les plus larges pour décider ou ratifier tous actes relatifs aux opérations de la Société.

Art. 18. Procédure - Vote. Toute décision dont l'objet est de modifier les présents Statuts ou dont l'adoption est soumise par les présents Statuts, ou selon le cas, par la Loi aux règles de quorum et de majorité fixée pour la modification des Statuts sera prise par une majorité des associés représentant au moins les trois quarts du capital.

L'assemblée générale adoptera les décisions à la majorité simple des voix émises, à condition que le nombre des parts sociales représentées à l'assemblée représente au moins la moitié du capital social. Les votes blancs et les votes à bulletin secret ne devront pas être pris en compte.

Chaque part sociale donne droit à une voix.

Chapitre V. Année Sociale, Répartition

Art. 19. Année Sociale. L'année sociale commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

Art. 20. Approbation des Comptes Annuels. Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont établis et le gérant ou le conseil de gérance prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

Les comptes annuels et le compte des profits et pertes sont soumis à l'agrément de l'associé unique ou, suivant le cas, des associés.

Tout associé peut prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social.

Art. 21. Affectation des Résultats. L'excédent favorable du compte de profits et pertes, après déduction des frais, charges et amortissements et provisions, constitue le bénéfice net de la Société.

Chaque année, cinq pour cent (5%) du bénéfice net seront affectés à la réserve légale.

Ces prélèvements cesseront d'être obligatoires lorsque la réserve légale aura atteint un dixième du capital social, mais devront être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve se trouve entamé.

Le solde du bénéfice net est distribué entre les associés.

Le surplus est distribué entre les associés. Néanmoins, les associés peuvent, à la majorité prévue par la Loi, décider qu'après déduction de la réserve légale et des dividendes intérimaires le cas échéant, le bénéfice sera reporté à nouveau ou transféré à une réserve spéciale.

Art. 22. Dividendes Intérimaires. Des acomptes sur dividendes peuvent être distribués à tout moment, sous réserve du respect des conditions suivantes:

- Des comptes intérimaires doivent être établis par le gérant ou par le conseil de gérance,
- Ces comptes intérimaires, les bénéfices reportés ou affectés à une réserve extraordinaire y inclus, font apparaître un bénéfice,
- Le gérant ou le conseil de gérance est seul compétent pour décider de la distribution d'acomptes sur dividendes,
- Le paiement n'est effectué par la Société qu'après avoir obtenu l'assurance que les droits des créanciers ne sont pas menacés et une fois que cinq pour cent (5 %) du profit net de l'année en cours a été attribué à la réserve légale.

Chapitre VI. Dissolution, Liquidation

Art. 23. Dissolution, Liquidation. Au moment de la dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associé(s) qui détermineront leurs pouvoirs et rémunérations.

Chapitre VII. Loi Applicable

Art. 24. Loi Applicable. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les Statuts, il est fait référence à la Loi.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la Société et se termine le 31 décembre 2013.

Souscription - Libération

Toutes les douze mille, cinq cents (12,500) parts sociales ont été souscrites par 2020 Global Growth Equities Limited, préqualifiée.

Toutes les parts sociales ont été entièrement libérées par versement en espèces, de sorte que la somme de douze mille cinq cents Euros (EUR 12.500,-) est à la disposition de la Société, ce qui a été prouvé au notaire instrumentant, qui le reconnaît expressément.

Frais

Le comparant a évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution à environ mille deux cents Euros (€ 1.200.-).

Décisions de l'associé unique

L'associé unique a décidé de:

1. Déterminer le nombre de gérants à deux (2).
2. Nommer les personnes suivantes en tant que gérants de la Société:

- *Gérant de catégorie A:*

- M. Paul Weinewuth, Directeur Financier, né le 5 août 1964, en Ohio, Etats-Unis d'Amérique, avec adresse professionnelle au 500 West. Madison, Suite 2200, Chicago, IL 60661.

- *Gérant de catégorie B:*

- M. Marcel Stephany, né le 4 Septembre 1951, à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, avec adresse professionnelle au 23, Cité Aline Mayrisch, L-7268 Bereldange, Grand-Duché de Luxembourg.

La durée du mandat des gérants est illimitée.

3. Déterminer l'adresse du siège social au 560A, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que la comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Echternach, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, celle-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: P. SIMON, Henri BECK.

Enregistré à Echternach, le 4 décembre 2012. Relation: ECH/2012/2064. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): J.-M. MINY.

Pour expédition conforme, délivrée à demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 11 décembre 2012.

Référence de publication: 2012163038/498.

(120215836) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2012.

Mediq Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.501,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 152.563.

Il résulte que l'associé unique de la Société a pris la décision suivante en date du 29 novembre 2012:

Nomination de Jan Janse de Jong, ayant pour adresse privée 196, Rue de Trèves, L-2630 Luxembourg, à la fonction de gérant de catégorie A et pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 Décembre 2012.

Pour la société

TMF Luxembourg S.A.

Domiciliataire

Référence de publication: 2012166089/16.

(120219175) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2012.

Magilla Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 82.205.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière extraordinaire le 17 décembre 2012

L'assemblée, après lecture de la lettre de démission de Monsieur Gregorio Pupino de sa fonction d'administrateur, décide d'accepter sa démission avec effet au 30 novembre 2012. L'assemblée nomme comme nouvel administrateur, avec effet immédiat, Madame Marina Padalino résidant professionnellement au 19-21 Boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, son mandat ayant comme échéance celle de son prédécesseur.

Le mandat du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide d'élire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice clôturé au 31 décembre 2012 comme suit:

Commissaire aux comptes:

I.C. DOM COM Sàrl, 69 rue de la Semois, L-2533 Luxembourg,

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Société Européenne de Banque

Société Anonyme

Banque Domiciliataire

Signatures

Référence de publication: 2012166099/21.

(120219182) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2012.

G.T.O.S., Société Anonyme.

Siège social: L-1631 Luxembourg, 49, rue Glesener.

R.C.S. Luxembourg B 160.589.

EXTRAIT

Il résulte du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire, réunie extraordinairement, en date du 14 décembre 2012 que:

- Les représentants de l'actionnaire unique constatent les démissions de Me Alain LORANG et Me Marie-Béatrice WINGERTER DE SANTEUL de leurs fonctions d'administrateurs de la société, avec effet au 17 juillet 2012.

- Les représentants de l'actionnaire unique décident de désigner comme administrateur de la société Me Arnaud CHATILLON, né le 14 mai 1956 à BOULOGNE-BILLANCOURT, demeurant professionnellement à 71, Avenue Foch, F- 75116 PARIS, avec effet au 14 décembre 2012.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Référence de publication: 2012166782/17.

(120220634) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2012.

Gare 57 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7333 Steinsel, 70, rue des Prés.

R.C.S. Luxembourg B 130.748.

Il résulte d'une assemblée générale ordinaire en date du 10.10.2012 que:

- Monsieur Nico Rollinger est révoqué de son mandat d'administrateur avec effet immédiat.
- Monsieur Jean-Jacques Scherer est révoqué de son mandat de commissaire aux comptes avec effet immédiat.
- G.T. Fiduciaires S.A., ayant son siège social à L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de et à Luxembourg sous le numéro B 121820 est nommé commissaire aux comptes. Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'année 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20.12.2012.

G.T. Experts Comptables s.à r.l.

Référence de publication: 2012166783/16.

(120221029) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2012.

European Information Technology Services S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 2.500.000,00.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.

R.C.S. Luxembourg B 76.814.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Il résulte d'une assemblée générale extraordinaire des associés de la Société tenue en date du 20 décembre 2012 que:

- l'assemblée générale des associés a pris connaissance de ce que toutes les dettes de la Société ont été payées et qu'il n'y a pas de boni de liquidation dû et payable aux associés de la Société et décidé de prononcer la clôture de la liquidation de la Société.

- l'assemblée générale des associés décide que les livres et documents sociaux de la Société seront déposés et conservés pendant cinq ans, à partir de la date de la publication des présentes dans le Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg, Recueil des Sociétés et Associations, Memorial C, au siège social de la Société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 décembre 2012.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2012166725/20.

(120220925) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2012.

Blackhawk Coop S.A., Société Coopérative organisée comme une Société Anonyme.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 124, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 173.411.

STATUTES

In the year two thousand and twelve, on the twenty first of September,

THERE APPEARED:

1. Alan Arthur Watkins, a British citizen, born on 16 August 1955 in Hastings, United Kingdom, having personal address at Monks Hall, Monks Walk, Ascot, SL5 9AZ, United Kingdom; and

2. Kevin Lewis, a British citizen, born on 6 May 1956 in London, United Kingdom, having personal address at 15 Ibworth Lane, Fleet, GU51 1AV, Hampshire, United Kingdom.

The appearing parties, state as follows the articles of association of a cooperative company organized as a public company limited by shares (société coopérative organisée comme une société anonyme), which is hereby incorporated:

ARTICLES OF INCORPORATION

Chapter I. Form, Name, Registered office, Object, Duration

Art. 1. Form, Name.

1.1 There is hereby established a cooperative company organized as a public company limited by shares (société coopérative organisée comme une société anonyme) which will be governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, in particular by the law of August 10, 1915 concerning commercial companies, as amended from time to time (the "Law") and by the present articles of association (the "Articles").

1.2 The company exists under the name of "Blackhawk Coop S.A.." (the "Company").

Art. 2. Registered office.

2.1 The registered office of the Company is established in Luxembourg-City (Grand Duchy of Luxembourg).

2.2 It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of Shareholders (as defined below) adopted in the manner required for amendments of these Articles. However, the Board of Directors (as defined hereafter) of the Company are authorized to transfer the registered office of the Company within the city of its registered office.

Art. 3. Object.

3.1 The purpose of the Company shall be the creation, holding, development and realization of a portfolio, consisting of interests and rights of any kind and of any other form of investment in entities in the Grand Duchy of Luxembourg and in foreign entities, whether such entities exist or are to be created, especially by way of subscription, acquisition by purchase, sale or exchange of securities or rights of any kind whatsoever, such as equity instruments, debt instruments, patents and licenses, as well as the administration and control of such portfolio.

3.2 The Company may further:

(a) grant any form of security for the performance of any obligations of the Company or of any entity, in which it holds a direct or indirect interest or right of any kind or in which the Company has invested in any other manner or which forms part of the same group of entities as the Company, or of any director or any other officer or agent of the Company or of any entity, in which it holds a direct or indirect interest or right of any kind or in which the Company has invested in any other manner or which forms part of the same group of entities as the Company; and

(b) lend funds or otherwise assist any entity, in which it holds a direct or indirect interest or right of any kind or in which the Company has invested in any other manner or which forms part of the same group of entities as the Company.

3.3 The Company may carry out all transactions, which directly or indirectly serve its purpose. Within such purpose, the Company may in particular:

(a) raise funds especially through borrowing in any form or by issuing any securities or debt instruments, including bonds, by accepting any other form of investment or by granting any rights of whatever nature;

(b) participate in the incorporation, development and/or control of any entity in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad; or

(c) act as a partner/shareholder with unlimited or limited liability for the debts and obligations of any Luxembourg or foreign entities.

Art. 4. Duration.

4.1 The Company is established for an unlimited duration.

4.2 The Company may be dissolved, at any time, by a resolution of the general meeting of Shareholders adopted in the manner required for amendments of these Articles.

Chapter II. Share capital and shares

Art. 5. Share capital.

5.1 The share capital is set at GBP 100.00 divided into 100 "Shares" with a par value of GBP 1.00 each. Each Share must be entirely subscribed and fully paid-up at the time of its subscription.

5.2 The Shares have been subscribed as follows:

(a) Alan Arthur Watkins has subscribed for 50 Shares; and

(b) Kevin Lewis has subscribed for 50 Shares.

5.3 Except where the context so requires, each holder of Shares is referred to as a "Shareholder".

Art. 6. Shares.

6.1 All Shares are in registered form, in the name of a specific person, and recorded in the register of Shares in accordance with the applicable law.

6.2 A register of Shares will be kept at the registered office of the Company, where it will be available for inspection by any Shareholder. Ownership of Shares will be established by inscription in such register.

6.3 The Company recognizes only one single owner per Share. If one or more Shares are jointly owned or if the title of ownership to such Share(s) is divided, split or disputed, all person(s) claiming a right to such Share(s) has/have to appoint one single attorney to represent such Share(s) towards the Company. The failure to appoint such attorney implies a suspension of all rights attached to such Share(s). The same rule shall apply in the case of conflict between an usufruct holder (usufruitier) and a bare owner (nu-propriétaire) or between a pledgor and a pledgee.

6.4 Shares may neither be transferred nor pledged or assigned. They may however be redeemed by the Company in accordance with Article VIII below. Moreover, the redemption proceeds thereof may be pledged.

Art. 7. Admission and Issue of shares, Voting rights.

7.1 Subject to Article 7.3 below, the Board of Directors is authorized without limitation to issue an unlimited number of fully paid up Shares at any time.

7.2 Subscription requests shall be addressed to the Board of Directors which may accept or reject them in its absolute discretion.

7.3 Any issue of Shares shall be subject to a resolution of the general meeting of Shareholders adopted in the manner required for amendments of these Articles.

7.4 Existing Shareholders shall in no circumstances have a preferential subscription right on the Shares to be issued.

7.5 Shares have one vote each.

Art. 8. Resignation, Exclusion, Death and Redemption of shares.

8.1 Shareholders cease to be part of the Company through resignation, exclusion or death. In all cases, the Company will redeem their Shares. Redeemed Shares will be automatically cancelled and the capital of the Company will be reduced accordingly.

8.2 A Shareholder may resign from the Company only in the cases and under the conditions set forth by the Board of Directors. The resignation shall be communicated in writing.

8.3 Moreover, any Shareholder may be excluded for any misconduct to be assessed by the Board of Directors. The exclusion is decided by the Board of Directors and shall be communicated in writing.

8.4 The redemption price per Share shall be equal to its par value and shall be paid within a period determined by the Board of Directors, which shall not exceed ten business days since the determination of the redemption price, provided that the Share certificates, if any, have been received by the Company.

Art. 9. Liability of the shareholders.

9.1 The Shareholders shall only be liable for payment to the Company of the par value and issuance premium of each subscribed Share. In particular, Shareholders shall not be liable for the debts, liabilities and/or obligations of the Company or of any other Shareholder.

Chapter III. General meeting of the shareholders

Art. 10. Meetings of the shareholders of the company.

10.1 The general meeting of the Shareholders of the Company shall represent the entire body of Shareholders of the Company. Its resolutions shall be binding upon all the Shareholders. It shall have the broadest powers to order, carry out or ratify acts relating to the operations of the Company.

10.2 The general meeting of Shareholders shall meet upon call by the Board of Directors.

10.3 It shall also be convened upon written notice setting forth the agenda and made by Shareholders representing at least one tenth of the share capital.

10.4 The annual general meeting shall be held in accordance with Luxembourg law in Luxembourg City at a place specified in the notice of meeting, on the second Wednesday of the month of June each year at 11.00 a.m.

10.5 If such day is not a business day in Luxembourg, the annual general meeting shall be held on the next following business day.

10.6 Other meetings of Shareholders may be held at such places and times as indicated in the respective notices of meeting.

10.7 Shareholders shall meet upon call by the Board of Directors pursuant to a notice setting forth the agenda, sent at least eight days prior to the meeting to each registered Shareholder at the Shareholder's address indicated in the register of Shareholders. The agenda shall be prepared by the Board of Directors except in the instance where the meeting is called upon written request of the Shareholders in which instance the Board of Directors may prepare a supplementary agenda.

10.8 The notice of meeting may be published as provided by law in the "Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations", in one or more Luxembourg newspapers, and in such other newspapers as the Board of Directors may decide.

10.9 If no publications are made, notices to Shareholders shall be mailed by registered mail, facsimile or e-mail.

10.10 If all Shareholders are present or represented and consider themselves as being duly convened and informed of the agenda, the general meeting may be validly held also without a previous notice of meeting.

10.11 The matters discussed at any meeting of the Shareholders shall be limited to the matters contained in the agenda and to those ancillary or instrumental to such matters.

10.12 Each Shareholder may intervene in any meeting of Shareholders appointing by written proxy a procurator, who may not be a Shareholder and who may be a director of the Company.

10.13 Subject to the terms and conditions provided by law, these Articles may be amended by a resolution of the general meeting of Shareholders entitled to vote, adopted with a majority of two-thirds of the votes validly cast at a meeting where at least half of the Company's issued share capital is present or represented on first call. On second call, the resolution will be passed with a majority of two-thirds of the votes validly cast at the meeting, regardless of the portion of share capital present or represented at such meeting. Abstention and invalid votes will not be taken into account.

10.14 Unless otherwise provided by law or herein, resolutions of the general meeting of Shareholders are passed by a simple majority vote of the Shareholders present or represented and voting at such meeting.

Chapter IV. Management, Supervision

Art. 11. Management.

11.1 The Company shall be managed by a board of directors (the "Board of Directors") composed of not less than three members, which may not be Shareholders of the Company.

11.2 They shall be elected by the general meeting of Shareholders, which shall determine the number of directors, their remuneration and the term of their office.

11.3 Directors shall remain in office for a term not exceeding six years and until their successors are appointed. However a director may be removed with or without cause and/or replaced at any time by a resolution adopted by the general meeting of Shareholders.

11.4 In the event of a vacancy in the office of director because of death, retirement or otherwise, the remaining directors may meet and may elect, by a majority vote, a director to fill such vacancy until the next general meeting of Shareholders.

11.5 In the event that, in any meeting of the Board of Directors, the number of votes for and against a resolution shall be equal, the chairman shall have the casting vote.

Art. 12. Operation and Meetings.

12.1 The Board of Directors shall elect a chairman among its members and may appoint one or more vice-chairmen among them. The Board of Directors may also appoint a secretary, who may not be a director and who shall be responsible for writing and keeping the minutes of the meetings of the Board of Directors as well as of the meetings of Shareholders.

12.2 The Board of Directors shall meet when convened by the chairman or upon request of at least two directors, at the place indicated in the notice of the meeting.

12.3 The chairman shall chair all the meetings of the Board of Directors and of the Shareholders. In his/her absence the Shareholders or the Board of Directors may appoint another director, and in respect of Shareholders' meetings any other person, as chairman of the meeting by vote of the majority present at any such meeting.

12.4 Written notice of any meeting of the Board of Directors shall be sent by registered mail, facsimile or e-mail to all directors at least twenty-four hours before the time set for the meeting, except in circumstances of urgency, in which case the nature of, and reasons for, this urgency shall be stated in the convening notice of the meeting. This notice may be waived by the consent in writing or by cable or telegram or telefax or telex of each director. A special notice shall not be required for a meeting of the Board of Directors being held at a time and a place determined in a prior resolution adopted by the Board of Directors.

12.5 Any director may be represented at each meeting by another director acting as a proxy appointed in writing or by cable, telegram, telefax or telex. Any director may represent several directors.

12.6 Any director may participate in a meeting of the Board of Directors by conference call or similar means of communication whereby all persons participating in the meeting can hear each other, and participating in a meeting by such means shall be equivalent to the participation in person at such meeting.

12.7 The Board of Directors may validly adopt its resolutions if at least the majority of the directors is present or represented at the meeting of the Board of Directors. If such quorum is not satisfied, another meeting shall be convened. Decisions shall be taken by a majority vote of the directors present or represented.

12.8 Notwithstanding the foregoing, resolutions of the Board of Directors may also be passed on the basis of a single written document or a series of written documents having the same content containing the resolutions and signed by each director with the wording "seen and approved" or "seen and not approved".

Art. 13. Minutes.

13.1 The minutes of the meetings of the Board of Directors shall be signed by the chairman or, in his/her absence, by the chairman pro tempore who chaired over such meeting.

13.2 Copies of or extracts of the minutes, which may be used for legal or other purposes, shall be signed by the chairman or secretary or by at least two directors.

Art. 14. Powers of the board of directors.

14.1 The Board of Directors is vested with the widest powers to manage the business of the Company and to take all actions of disposal and administration which are in line with the objectives of the Company. All powers not expressly reserved by law or by these Articles to the general meeting of Shareholders are in the competence of the Board of Directors.

14.2 The Board of Directors shall determine and conduct the management of the business of the Company in compliance with applicable laws and regulations.

Art. 15. Corporate signatures.

15.1 Vis-à-vis third parties, the Company is validly bound by the joint signatures of at least two directors or by the joint or single signature of any officer(s) of the Company or of any other person(s) to whom authority has been delegated by the Board of Directors.

Art. 16. Delegation of power.

16.1 The Board of Directors may delegate, under its overall responsibility and control, its powers to conduct the daily management and affairs of the Company (including the right to act as authorized signatory for the Company) and its powers to carry out acts in order to pursue the corporate policy and purpose to directors or officers of the Company or to one or several individual or legal entities, which may not be members of the Board of Directors. Such delegated persons shall have the powers determined by the Board of Directors and may be authorized to sub-delegate their powers.

Art. 17. Statutory auditors.

17.1 The operations of the Company shall be supervised by one or several statutory auditors, which may be Shareholders or not.

17.2 The general meeting of Shareholders shall determine the number of statutory auditors, shall appoint them and shall fix their remuneration and the term of the office, which may not exceed six years. A former or current statutory auditor may be reappointed by the general meeting of Shareholders.

17.3 Any statutory auditor may be removed at any time, without notice and without cause by the general meeting of Shareholders.

17.4 In case of a reduction of the number of statutory auditors, by death or for any other reason, of more than a half, the Board of Directors must convene the general meeting of Shareholders without undue delay in order to fill the vacancy/vacancies.

17.5 The statutory auditors have an unlimited right of permanent supervision and control of all operations of the Company.

17.6 The statutory auditors may be assisted by an expert in order to verify the Company's books and accounts.

17.7 In case of plurality of statutory auditors, they will form a board of statutory auditors which shall appoint among its members a chairman. It may also choose a secretary, which may not be neither a shareholder, nor a statutory auditor. Regarding the convening and conduct of meetings of the board of statutory auditors the rules provided in these Articles relating to the convening and conduct of meetings of the Board of Directors shall apply.

17.8 If the Company exceeds two of the three criteria set forth in the first paragraph of article 35 of the law of December 19, 2002 regarding the Trade and Companies Register and the accounting and annual accounts of undertakings for the period of time set forth in article 36 of the same law, the statutory auditors will be replaced by one or several independent auditors, chosen among the members of the Institut des réviseurs d'entreprises, to be appointed by the general meeting of Shareholders, which shall resolve upon the term of his/her/their office.

Chapter V. Financial year, Allocation of profits, Dissolution and Liquidation**Art. 18. Financial year.**

18.1 The financial year of the Company shall begin on the first day of January of each year and shall end on the thirty-first of December of the same year.

18.2 By derogation to the preceding Article 18.1, the first financial year shall begin on the date of signature of these Articles and shall end on December 31, 2013.

Art. 19. Allocation of profits.

19.1 From the Company's annual net profits, five per cent at least shall be allocated to the Company's legal reserve. This allocation shall cease to be mandatory as soon and as long as the aggregate amount of the Company's reserve amounts to ten per cent of the Company's issued share capital.

19.2 Sums contributed to the Company by a Shareholder may also be allocated to the legal reserve, if the contributing Shareholder agrees with such allocation.

19.3 In case of a share capital reduction, the Company's legal reserve may be reduced accordingly in order to not exceed ten per cent of the issued share capital.

19.4 Upon recommendation of the Board of Directors, the general meeting of Shareholders will determine how the remainder of the Company's annual net profits will be used in accordance with the Law and these Articles.

Art. 20. Dissolution and Liquidation.

20.1 The Company may be dissolved, at any time, by a resolution of the general meeting of Shareholders adopted in the manner required for amendment of these Articles. In the event of a dissolution of the Company, the liquidation shall be carried out by one or several liquidators (who may be individual or legal entities) appointed by the general meeting of Shareholders resolving on such liquidation. Such general meeting of Shareholders shall also determine the powers and the remuneration of the liquidators).

Chapter VI. General provisions

Art. 21. Amendments.

21.1 These Articles may be amended, from time to time, by an extraordinary general meeting of Shareholders, subject to the quorum and majority requirements referred to in Article 10.13 above.

Art. 22. Governing law.

22.1 All matters not expressly governed by these Articles shall be determined in accordance with the Law.

Subscription and Payment

The company's share capital has been subscribed as follows:

Subscriber	Number of Subscribed Shares	Value
Alan Arthur Watkins	50 Shares	GBP 50.00
Kevin Lewis	50 Shares	GBP 50.00

Upon incorporation, all the Shares were fully paid up.

General meeting of shareholders

The incorporating Shareholders, representing the entire share capital of the Company and considering themselves duly convened, have immediately hold a general meeting and has adopted the following resolutions:

1. The registered office of the Company shall be at 124 Boulevard de la Pétrusse, L-2330 Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg);

2. The following persons are appointed as directors of the Company for a period of six years:

- Alan Arthur Watkins, private employee, bom in Hastings, United Kingdom, on 16 August 1955, with professional address at Lynton House, 7-12 Tavistock Square, London WC1H 9BQ, United Kingdom;

- Kevin Lewis, private employee, born in London, United Kingdom, on 6 May 1956, with professional address at Lynton House, 7-12 Tavistock Square, London WC1H 9BQ, United Kingdom; and

- Christophe Ponticello, private employee, born in Thionville, France, on 20 August 1980, with professional address at 124 boulevard de la Pétrusse, L-2330 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg; and

- Simon Henin, private employee, born in Liège, Belgium, on 29 July 1975, with professional address at 124 boulevard de la Pétrusse, L-2330 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

3. The statutory auditor for the Company shall be Audit Conseil Services Sàrl with registered office at 283, route d'Arlon, L-8011 Strassen, Grand Duchy of Luxembourg. The auditor shall remain in office until the close of the annual general meeting approving the accounts of the Company as of December 31, 2013.

Executed in two (2) originals in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, on the date stated at the beginning of this deed of incorporation.

Alan Arthur Watkins / Kevin Lewis.

Suit la traduction française de ce qui précède:

L'an deux mil douze, le vingt-et-un septembre,

ONT COMPARU:

1. Alan Arthur Watkins, un citoyen du Royaume Uni, né à Hastings, Royaume Uni, le 16 août 1955, ayant son adresse au Monks Hall, Monks Walk, Ascot, SL5 9AZ, Royaume Uni; et

2. Kevin Lewis, un citoyen du Royaume Uni, né à Londres, Royaume Uni, le 6 mai 1956, ayant son adresse au 15 Ibworth Lane, Fleet, GU51 1AV, Hampshire, Royaume Uni.

Les parties comparantes, arrêtent comme suit les statuts d'une société coopérative organisée comme société anonyme, qu'elles déclarent constituer:

STATUTS

Chapitre I^{er}. Forme, Dénomination, Siège social, Objet, Durée

Art. 1^{er}. Forme, Dénomination.

1.1 Il est formé par les présentes une société coopérative organisée comme une société anonyme qui sera régie par les lois du grand-duché de Luxembourg, notamment par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée en temps opportun (la "Loi") et par les présents statuts (les "Statuts").

1.2 La Société existe sous la dénomination de "Blackhawk Coop S.A." (la "Société").

Art. 2. Siège social.

2.1 Le siège social de la Société est établi à Luxembourg-Ville (grand-duché de Luxembourg).

2.2 Il peut être transféré en tout autre endroit du grand-duché de Luxembourg par une résolution de l'assemblée générale extraordinaire des Actionnaires (tels que définis ci-après) délibérant comme en matière de modification des présents Statuts. Toutefois, les membres du Conseil d'Administration (tel que défini ci-après) de la Société sont autorisés à transférer le siège de la Société au sein de la ville de son siège social.

Art. 3. Objet.

3.1 La Société a pour objet la création, la détention, le développement et la réalisation d'un portefeuille se composant de participations et de droits de toute nature, et de toute autre forme d'investissement dans des entités du grand-duché de Luxembourg et dans des entités étrangères, que ces entités soient déjà existantes ou encore à créer, notamment par souscription, acquisition par achat, vente ou échange de titres ou de droits de quelque nature que ce soit, tels que des titres participatifs, des titres représentatifs d'une dette, des brevets et des licences, ainsi que la gestion et le contrôle de ce portefeuille.

3.2 La Société peut également:

(a) accorder toute forme de garantie pour l'exécution de toute obligation de la Société ou de toute entité dans laquelle la Société détient un intérêt direct ou indirect ou un droit de toute nature, ou dans laquelle la Société a investi de toute autre manière, ou qui fait partie du même groupe d'entités que la Société, ou de tout directeur ou autre fondé de pouvoirs ou agent de la Société, ou de toute entité dans laquelle la Société détient un intérêt direct ou indirect ou un droit de toute nature, ou dans laquelle la Société a investi de toute autre manière, ou qui fait partie du même groupe d'entités que la Société; et

(b) accorder des prêts à toute entité dans laquelle la Société détient un intérêt direct ou indirect ou un droit de toute nature, ou dans laquelle la Société a investi de toute autre manière, ou qui fait partie du même groupe d'entités que la Société, ou assister une telle entité de toute autre manière.

3.3 Société pourra réaliser toutes les transactions qui serviront directement ou indirectement son objet. Dans le cadre de son objet la Société peut notamment:

(a) rassembler des fonds, notamment en faisant des emprunts sous toute forme ou en émettant tous titres ou instruments de créance, incluant des obligations, en acceptant toute autre forme d'investissement ou en accordant tous droits de toute nature;

(b) participer à la constitution, au développement et/ou au contrôle de toute entité au grand-duché de Luxembourg ou à l'étranger; ou

(c) agir comme associé/actionnaire responsable indéfiniment ou de façon limitée vis-à-vis des dettes et engagements de toute entité du grand-duché de Luxembourg ou à l'étranger.

Art. 4. Durée.

4.1 La Société est constituée pour une durée illimitée.

4.2 La Société pourra être dissoute à tout moment par une décision de l'assemblée générale des Actionnaires prise aux conditions requises pour une modification des présents Statuts.

Chapitre II. Capital social et Actions.

Art. 5. Capital social.

5.1 Le capital social est fixé à GBP 100,00 et représenté par 100 "Actions", chacune d'une valeur nominale de GBP 1,00. Au moment de sa souscription, chaque Action doit être entièrement souscrite et intégralement libérée.

5.2 Les Actions ont été souscrites comme suit:

(a) Alan Arthur Watkins a souscrit 50 Actions; et

(b) Kevin Lewis a souscrit 50 Actions.

5.3 A moins que le contexte ne s'y oppose, "Actionnaire" s'entend de chaque titulaire d'Actions.

Art. 6. Actions.

6.1 Toutes les Actions sont émises sous forme nominative, au nom d'une personne spécifique, et portées au registre des Actionnaires conformément aux dispositions légales applicables.

6.2 Un registre des Actions sera tenu au siège social de la Société et pourra y être consulté par tout Actionnaire. La propriété des Actions est établie par inscription dans ledit registre.

6.3 La Société ne reconnaît qu'un seul propriétaire par Action. Si une ou plusieurs Actions sont conjointement détenues ou si le titre de propriété de ces Actions est divisé, fragmenté ou litigieux, toutes les personnes invoquant un droit sur la/les Action(s) doivent désigner un mandataire unique pour représenter la/les Action(s) à l'égard de la Société. L'omission d'une telle désignation impliquera la suspension de l'exercice de tous les droits attachés à la/aux Action(s). La même règle s'applique en cas de conflit entre un usufruitier et un nu-propriétaire, ou entre créanciers et débiteurs gagistes.

6.4 Les Actions ne peuvent être ni transférées, ni mises en gage, ni cédées. Elles peuvent toutefois être rachetées par la Société selon les dispositions prévues à l'article VIII ci-après. Par ailleurs, le produit d'un tel rachat par la Société pourra être mis en gage.

Art. 7. Admission et Emission des actions, Droits de vote.

7.1 Sous réserve des dispositions de l'article 7.3 ci-après, le Conseil d'Administration est autorisé à émettre à tout moment et sans limitation un nombre illimité d'actions intégralement libérées.

7.2 Les demandes de souscription seront adressées au Conseil d'Administration qui pourra accepter ou rejeter ces demandes, à son entière discrétion.

7.3 Toute émission d'Actions fera l'objet d'une résolution de l'assemblée générale des Actionnaires prise aux conditions requises pour une modification des présents Statuts.

7.4 Les Actionnaires existants n'auront en aucun cas un droit préférentiel de souscription sur les Actions à émettre.

7.5 Chaque Action donne droit à une voix.

Art. 8. Retrait, Exclusion, Décès et Rachat des actions.

8.1 En raison de leur retrait, exclusion ou décès, les Actionnaires cessent de faire partie de la Société. Dans pareilles situations, la Société procédera au rachat de leurs Actions. Les Actions rachetées seront automatiquement annulées et le capital de la Société sera réduit en conséquence.

8.2 Un Actionnaire ne peut quitter la Société que dans les situations et dans les conditions établies par le Conseil d'Administration. Le retrait de l'Actionnaire concerné est à communiquer par écrit.

8.3 En outre, tout Actionnaire peut être exclu en raison de toute mauvaise conduite, laquelle sera appréciée par le Conseil d'Administration. L'exclusion est décidée par le Conseil d'Administration et communiquée par écrit.

8.4 Le prix de rachat par Action correspondra à sa valeur nominale et sera payé au courant d'une période déterminée par le Conseil d'Administration, laquelle n'excédera pas dix jours ouvrables à compter de la date de détermination du prix de rachat, pour autant que les certificats d'Actions, le cas échéant, aient été reçus par la Société.

Art. 9. Responsabilité des actionnaires.

9.1. Les Actionnaires ne sont responsables que du paiement à la Société de la valeur nominale et de la prime d'émission de chaque Action souscrite. En particulier, la responsabilité des Actionnaires ne porte pas sur les créances, engagements et/ou obligations de la Société ou de tout autre Actionnaire.

Chapitre III. Assemblée générale des actionnaires

Art. 10. Assemblées générales des actionnaires de la société.

10.1 L'assemblée générale des Actionnaires de la Société représente l'universalité des Actionnaires de la Société. Les résolutions prises s'imposent à tous les Actionnaires. Elle a les pouvoirs les plus larges pour ordonner, faire ou ratifier les actes relatifs aux opérations de la Société.

10.2 L'assemblée générale des Actionnaires se réunit sur convocation du Conseil d'Administration.

10.3 Elle peut également être convoquée sur demande écrite précisant l'ordre du jour et émanant d'Actionnaires représentant au moins un dixième du capital social.

10.4 L'assemblée générale annuelle se réunit, conformément à la loi luxembourgeoise, à Luxembourg-Ville, au lieu spécifié dans l'avis de convocation, le deuxième mercredi du mois de juin de chaque année, à 11:00 heures.

10.5 Si ce jour n'est pas un jour ouvrable à Luxembourg, l'assemblée générale annuelle se réunit le premier jour ouvrable suivant.

10.6 D'autres assemblées générales d'Actionnaires peuvent se tenir aux lieux et dates spécifiées dans l'avis de convocation.

10.7 Les Actionnaires se réuniront sur convocation du Conseil d'Administration conformément à un avis énonçant l'ordre du jour envoyé au moins huit jours avant l'assemblée à tout Actionnaire nominatif à son adresse portée au registre des Actionnaires. L'ordre du jour sera préparé par le Conseil d'Administration, sauf dans les cas où l'assemblée a été convoquée sur demande écrite des Actionnaires, auquel cas le Conseil d'Administration peut préparer un ordre du jour supplémentaire.

10.8 Les convocations peuvent être publiées, conformément à la loi, au "Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations", dans un ou plusieurs journaux luxembourgeois et dans tels autres journaux que le Conseil d'Administration pourra déterminer.

10.9 Si aucune publication n'est faite, les convocations des Actionnaires seront envoyées par voie recommandée, par courrier, fac-similé ou courrier électronique.

10.10 Si tous les actionnaires sont présents ou représentés et déclarent se considérer comme dûment convoqués et avoir eu connaissance préalable de l'ordre du jour, l'assemblée générale peut valablement avoir lieu sans convocation préalable.

10.11 Les affaires traitées lors d'une assemblée des Actionnaires seront limitées aux points contenus dans l'ordre du jour et aux affaires connexes à ces points ou pertinentes au titre de ces points.

10.12 Chaque Actionnaire peut se faire représenter à toute assemblée des Actionnaires en conférant un mandat écrit à une autre personne, qui n'a pas à avoir qualité d'Actionnaire et qui peut être administrateur de la Société.

10.13 Sous réserve des termes et conditions prévus par la loi, les présents Statuts peuvent être modifiés par une décision de l'assemblée générale des Actionnaires habilités à voter, adoptée à la majorité des deux tiers des votes valablement exprimés lors d'une assemblée où au moins la moitié du capital social émis de la Société est présente ou représentée au premier vote. Au second vote, la décision sera adoptée à la majorité des deux tiers des votes valablement exprimés lors de l'assemblée, quelle que soit la portion du capital social présent ou représenté à l'assemblée. L'abstention et les votes non valablement émis ne seront pas pris en compte.

10.14 Sauf disposition légale ou statutaire contraire, les décisions de l'assemblée générale des Actionnaires sont prises à la majorité simple des voix des Actionnaires présents ou représentés et votant à l'assemblée.

Chapitre IV. Gestion, Supervision

Art. 11. Gestion.

11.1 La Société sera administrée par un conseil d'administration (le "Conseil d'Administration") se composant de trois membres au moins, qui n'ont pas à avoir qualité d'Actionnaires de la Société.

11.2 Les membres du Conseil d'Administration sont élus par l'assemblée générale des Actionnaires, qui détermine le nombre d'administrateurs, leur rémunération et la durée de leur mandat.

11.3 La durée du mandat d'un administrateur est de six années maximum et un administrateur reste en fonctions jusqu'à ce que son successeur soit nommé. Toutefois, tout administrateur peut être révoqué avec ou sans motif et/ou être remplacé à tout moment par décision de l'assemblée générale des Actionnaires.

11.4 En cas de vacance d'un poste d'administrateur pour cause de décès, de retraite ou pour toute autre cause, les administrateurs restants pourront se réunir et élire, à la majorité des votes, un administrateur pour pourvoir au remplacement du poste devenu vacant jusqu'à la prochaine assemblée générale des Actionnaires.

11.5 Au cas où, lors d'une réunion du Conseil d'Administration, il y a égalité de voix en faveur ou en défaveur d'une résolution, le président aura voix prépondérante.

Art. 12. Fonctionnement et Réunions.

12.1 Le Conseil d'Administration choisira parmi ses membres un président et pourra élire en son sein un ou plusieurs vice-présidents. Le Conseil d'Administration pourra aussi désigner un secrétaire, qui n'a pas à avoir qualité d'administrateur, et qui devra dresser les procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration ainsi que des assemblées générales des Actionnaires.

12.2 Le Conseil d'Administration se réunira sur la convocation du président ou à la demande d'au moins deux administrateurs, au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

12.3 Le président présidera les réunions du Conseil d'Administration ainsi que les assemblées générales des Actionnaires. En son absence, les Actionnaires ou le Conseil d'Administration pourront désigner, à la majorité des voix présentes un autre administrateur et, pour les assemblées générales des Actionnaires, toute autre personne pour assumer temporairement la présidence de ces assemblées et réunions.

12.4 Avis écrit de toute réunion du Conseil d'Administration sera transmis à tous les administrateurs par voie recommandée, par courrier, fac-similé ou courrier électronique, au moins vingt-quatre heures avant l'heure prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence seront mentionnés dans l'avis de convocation. Il pourra être passé outre à cette convocation par assentiment par écrit ou par câble, télégramme, télécopieur ou télex de chaque administrateur. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du Conseil d'Administration se tenant à une heure et à un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le Conseil d'Administration.

12.5 Tout administrateur pourra se faire représenter à chaque réunion du Conseil d'Administration, en désignant par écrit, câble, télégramme, télex ou télécopieur un autre administrateur agissant en qualité de mandataire. Un même administrateur peut représenter plusieurs administrateurs.

12.6 Tout administrateur pourra participer à une réunion du Conseil d'Administration par téléconférence, ou tout autre moyen de communication similaire permettant à toutes les personnes participant à la réunion de s'entendre les unes les autres. La participation à une réunion par le biais de ces moyens équivaut à une participation en personne.

12.7 Le Conseil d'Administration ne peut valablement adopter ses décisions que si la majorité des administrateurs est présente ou représentée à la réunion du Conseil d'Administration. Si ce quorum n'est pas atteint, une autre réunion devra être convoquée. Les décisions sont prises à la majorité des voix des administrateurs présents ou représentés.

12.8 Nonobstant ce qui précède, une décision du Conseil d'Administration peut également être prise sur la base d'un seul document écrit ou d'une série de documents écrits ayant chacun le même contenu reprenant les résolutions et portant la signature de chaque administrateur, avec la mention "lu et approuvé" ou, le cas échéant, "lu et non approuvé".

Art. 13. Procès-verbaux.

13.1 Les procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration seront signés par le président ou par l'administrateur qui aura assumé la présidence en son absence.

13.2 Les copies ou extraits des procès-verbaux, destinés à servir en justice ou ailleurs, seront signés par le président ou par le secrétaire ou par au moins deux administrateurs.

Art. 14. Pouvoirs du conseil d'administration.

14.1 Le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs les plus étendus afin de gérer les affaires de la Société et de prendre toute mesure de disposition et d'administration conformément avec les objectifs de la Société. Tous les pouvoirs non expressément conférés par la loi ou les présents Statuts à l'assemblée générale des Actionnaires sont de la compétence du Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration déterminera et mènera la gestion des affaires de la Société conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables.

Art. 15. Signature de la société.

15.1. A l'égard des tiers, la Société est valablement engagée par la signature conjointe d'au moins deux administrateurs ou par la seule signature ou par la signature conjointe de tout fondé de pouvoir de la Société ou de toute autre personne à laquelle un tel pouvoir de signature aura été conféré par le Conseil d'Administration.

Art. 16. Délégation de pouvoirs.

16.1. Le Conseil d'Administration peut déléguer, sous sa responsabilité et son contrôle, ses pouvoirs relatifs à la gestion journalière et aux affaires courantes de la Société (y compris le droit d'agir en tant que signataire de la Société), et ses pouvoirs en vue de l'accomplissement de l'objet social et de la poursuite de l'orientation générale de la Société, aux administrateurs et fondés de pouvoir de la Société ou à une ou plusieurs personnes physiques ou morales, lesquelles n'ont pas à avoir qualité de membre du Conseil d'Administration. Ces délégués ont les pouvoirs déterminés par le Conseil d'Administration et peuvent être autorisés à sous-déléguer leurs pouvoirs.

Art. 17. Commissaires aux comptes statutaires.

17.1 Les opérations de la Société seront surveillées par un ou plusieurs commissaires aux comptes statutaires qui peuvent être des Actionnaires ou non.

17.2 L'assemblée générale des Actionnaires, qui nomme les commissaires aux comptes statutaires, déterminera le nombre, la rémunération et la durée du mandat des commissaires aux comptes statutaires, qui ne peut excéder six ans. Un commissaire aux comptes statutaire ayant exercé ou exerçant ses fonctions de commissaire aux comptes statutaire peut être réélu pour un nouveau mandat par l'assemblée générale des Actionnaires.

17.3 Tout commissaire aux comptes statutaire peut être démis de ses fonctions à tout moment, sans préavis et sans cause, par l'assemblée générale des Actionnaires.

17.4 Dans l'hypothèse où le nombre de commissaires aux comptes statutaires serait réduit de plus de la moitié pour cause de décès ou autre, le Conseil d'Administration doit convoquer l'assemblée générale des Actionnaires sans délai afin de pourvoir à cette ou ces vacances.

17.5 Les commissaires aux comptes statutaires ont un droit illimité de surveillance et de contrôle permanents de toutes les opérations de la Société.

17.6 Les commissaires aux comptes statutaires peuvent être assistés par un expert pour vérifier les livres et les comptes de la Société.

17.7 Dans le cas où il existe plusieurs commissaires aux comptes statutaires, ceux-ci constituent un conseil des commissaires aux comptes statutaires, qui devra choisir un président parmi ses membres. Il peut également désigner un secrétaire, qui n'a à être ni actionnaire, ni commissaire aux comptes statutaires. Les règles des présents Statuts concernant la convocation et la conduite des réunions du Conseil d'Administration s'appliquent à la convocation et à la conduite des réunions du conseil des commissaires aux comptes statutaires.

17.8 Dans l'hypothèse où la Société venait à dépasser deux des trois critères stipulés au le premier paragraphe de l'article 35 de la loi du 19 décembre 2002 concernant le registre de commerce et des sociétés ainsi que la comptabilité et les comptes annuels des entreprises, sur une période de temps prévue à l'article 36 de cette même loi, les commissaires aux comptes statutaires sont remplacés par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises, choisis parmi les membres de l'Institut des réviseurs d'entreprises, pour être nommés par l'assemblée générale des Actionnaires, qui détermine la durée de son/leur mandat.

Chapitre V. Exercice social, Allocation des bénéfices, Dissolution et Liquidation

Art. 18. Exercice social.

18.1 L'exercice de la Société commence le premier janvier de chaque année et se termine le trente et un décembre de la même année.

18.2 Par dérogation à l'article 18.1 ci-avant, le premier exercice de la Société prendra cours à compter de la date de signature des présents Statuts et prendra fin le 31 décembre 2013.

Art. 19. Allocation des profits.

19.1 Sur les bénéfices annuels nets de la Société, au moins cinq pour cent seront affectés à la réserve légale de la Société. Cette affectation cessera d'être obligatoire dès que et tant que le montant total de la réserve de la Société atteindra dix pour cent du capital social émis de la Société.

19.2 Les sommes allouées à la Société par un Actionnaire peuvent également être affectées à la réserve légale, si l'Actionnaire accepte cette affectation.

19.3 En cas de réduction de capital, la réserve légale de la Société pourra être réduite en proportion afin qu'elle n'excède pas dix pour cent du capital social émis.

19.4 Sur recommandation du Conseil d'Administration, l'assemblée générale des Actionnaires déterminera l'usage du solde des bénéfices annuels nets de la Société conformément aux dispositions prévues par la loi et par les Statuts.

Art. 20. Dissolution et Liquidation.

20.1. La Société peut être dissoute, à tout moment, par une décision de l'assemblée générale des Actionnaires statuant comme en matière de modifications des Statuts. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera effectuée par un ou plusieurs liquidateurs (personnes physiques ou morales) nommés par l'assemblée générale des Actionnaires qui décide de la liquidation et qui fixera également les pouvoirs et émoluments du ou des liquidateurs.

Chapitre VI. Dispositions générales

Art. 21. Modifications.

21.1. Les présents Statuts pourront être modifiés en temps opportun par le biais d'une assemblée générale extraordinaire des Actionnaires, sous réserve des exigences de quorum et de majorité précisées à l'article 10.13 ci-avant.

Art. 22. Droit applicable.

22.1. Pour tous les points non spécifiés dans les présents Statuts, il est fait référence aux dispositions légales applicables.

Souscription et Paiement

Le capital de la Société a été souscrit comme suit:

Souscripteur	Nombre D'actions Souscrites	Valeur
Alan Arthur Watkins	50 Actions	GBP 50,00
Kevin Lewis	50 Actions	GBP 50,00

Lors de la constitution, toutes les Actions étaient entièrement libérées.

Assemblée générale des actionnaires

Les Actionnaires constituants, représentant l'intégralité du capital social de la Société et considérant avoir été dûment convoqués, ont aussitôt procédé à la tenue d'une assemblée générale et ont adopté les résolutions suivantes:

1. Le siège social de la Société est établi au 124 Boulevard de la Pétrusse, L-2330 Luxembourg; (Grand Duché de Luxembourg)

2. Les personnes suivantes sont nommées administrateurs de la Société pour un mandat de six ans:

- Alan Arthur Watkins, employé privé, né à Hastings, Royaume Uni, le 16 août 1955, ayant son adresse professionnelle au Lynton House, 7-12 Tavistock Square, Londres WC1H 9BQ, Royaume Uni;

- Kevin Lewis, employé privé, né à Londres, Royaume Uni, le 6 mai 1956, Royaume Uni, ayant son adresse professionnelle au Lynton House, 7-12 Tavistock Square, Londres WC1H 9BQ, Royaume Uni;

- Christophe Ponticello, employé privé, né à Thionville, France, le 20 août 1980, ayant son adresse professionnelle au 124 boulevard de la Pétrusse, L-2330 Luxembourg, Grand-duché de Luxembourg; et

- Simon Henin, employé privé, né à Liège, Belgique, le 29 juillet 1975, ayant son adresse professionnelle au 124 boulevard de la Pétrusse, L-2330 Luxembourg, Grand-duché de Luxembourg.

3. Le commissaire aux compte statutaire de la Société est Audit Conseil Services Sàrl, ayant son siège social au 283, route d'Arlon, L-8011 Strassen, Grand Duché de Luxembourg. Le commissaire aux comptes statutaire restera en fonctions jusqu'à la clôture de l'assemblée générale annuelle statuant sur les comptes de la Société au 31 décembre 2013.

Référence de publication: 2012164602/558.

(120215604) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2012.

Eden Lux Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 18, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 158.562.

Les comptes annuels au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 Décembre 2012.

EDEN LUX HOLDING S.à r.l.

Référence de publication: 2012168724/11.

(120222711) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2012.

E.T.T. European Trade and Transport S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 27.759.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012168722/10.

(120223149) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2012.

E.S.I. Equine Shipping International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1911 Luxembourg, 9, rue du Laboratoire.

R.C.S. Luxembourg B 76.087.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012168721/10.

(120223256) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2012.

CVF Lux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 117.695.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Extrait

Il résulte d'un acte de clôture de liquidation reçu par le notaire Maître Martine Schaeffer, de résidence à Luxembourg, en date du 14 décembre 2012, enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 18 décembre 2012, LAC/2012/60539, aux droits de soixante-quinze euro (75,-EUR), que la société "CVF LUX S.à r.l." (en liquidation), RCS Luxembourg Numéro B 117.695, ayant son siège social à 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg, constituée en date du 30 juin 2006 par acte de Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire alors de résidence à Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1710 du 13 septembre 2006.

La Société a été mise en liquidation par acte du notaire instrumentaire en date du 30 novembre 2012, non encore publié au Mémorial C.

La Société a été clôturée et que par conséquent la société est dissoute.

Les livres et documents de la société seront conservés pendant une durée de cinq (5) ans à partir du jour de la liquidation auprès de Fiducier S.A., ayant son siège social au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg, inscrite au RCS Luxembourg sous le numéro B 62.780.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 24 décembre 2012.

Référence de publication: 2012168697/23.

(120223514) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2012.

EuroRidge Capital Partners CAT 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 103.723.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 10 décembre 2012.

Référence de publication: 2012168730/10.

(120222778) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2012.

DZ Construct S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4026 Esch-sur-Alzette, 173, route de Belvaux.

R.C.S. Luxembourg B 85.723.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012168720/9.

(120222979) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2012.

DM Transports Logistics S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9980 Wilwerdange, 62, Géidgerweeg.

R.C.S. Luxembourg B 158.773.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012168718/9.

(120222477) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2012.

Ditco Participations S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 40.033.

Les comptes annuels au 31 mars 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012168716/9.

(120223040) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2012.

Farafina Securitization S.A., Société Anonyme de Titrisation.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 29, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 132.721.

Extrait de l'assemblée générale extraordinaire

L'Assemblée a décidée de démissionner à partir du 21 Décembre 2012

La Société ODYSSEY EVOLUTION INTERNATIONAL Inc, 3511 Silverside Road SUITE 105 Wilmington DE 19910
et enregistrée aux Delaware department of State sous le numéro 4851131

L'Assemblée a décidée de nommer à partir du 21 Décembre 2012

Monsieur Alexander Claessens, né 17 décembre 1951 à Wilrijk et résident à 29 avenue Monterey L-2163 Luxembourg
comme administrateur

Luxembourg, le 21 Décembre 2012.

Pour Mr Bert Pans

Juriste

Référence de publication: 2012168770/17.

(120222880) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2012.

Eschville 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4240 Esch-sur-Alzette, 36, rue Emile Mayrisch.

R.C.S. Luxembourg B 161.304.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012168750/10.

(120223063) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2012.

Eschville 3 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4240 Esch-sur-Alzette, 36, rue Emile Mayrisch.

R.C.S. Luxembourg B 161.330.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012168751/10.

(120223062) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2012.

Eschville 4 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4240 Esch-sur-Alzette, 36, rue Emile Mayrisch.

R.C.S. Luxembourg B 161.329.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012168752/10.

(120223122) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2012.

Eschville 5 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4240 Esch-sur-Alzette, 36, rue Emile Mayrisch.

R.C.S. Luxembourg B 161.328.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012168753/10.

(120223121) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2012.

European Acquisitions and Turnarounds S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R.C.S. Luxembourg B 102.785.

Monsieur Christophe BLONDEAU et Monsieur Romain THILLENS ont remis leur démission, avec effet au 20 décembre 2012, de leur mandat de gérant de la société EUROPEAN ACQUISITIONS AND TURNAROUNDS S.à r.l., ayant son siège social au 23 Val Fleuri, L-1526 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 102.785.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 20 décembre 2012.

Pour HRT Fidalux S.A.

Référence de publication: 2012168757/14.

(12022825) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2012.

Eschville 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4240 Esch-sur-Alzette, 36, rue Emile Mayrisch.

R.C.S. Luxembourg B 161.305.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012168749/10.

(120223064) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2012.

Eschville Participations S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4240 Esch-sur-Alzette, 36, rue Emile Mayrisch.

R.C.S. Luxembourg B 161.284.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012168748/10.

(120223118) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2012.

Eschville Invest S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4240 Esch-sur-Alzette, 36, rue Emile Mayrisch.

R.C.S. Luxembourg B 161.272.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012168747/10.

(120223119) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2012.

Eschville Four Invest S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4240 Esch-sur-Alzette, 36, rue Emile Mayrisch.

R.C.S. Luxembourg B 161.341.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012168746/10.

(120223120) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2012.

FGP IX S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.600,00.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 158.401.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 21 décembre 2012

Première résolution

Les associés de la société acceptent la démission de Madame Elke Birk-Hansel du poste de gérant A de la société avec effet au 21 décembre 2012.

Pour extrait sincère et conforme
Pour la société

Référence de publication: 2012168777/14.

(120223176) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2012.

Fiduciaire Decker Liesch Nellinger S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 74, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 73.940.

Les comptes annuels au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 décembre 2012.

Référence de publication: 2012168763/10.

(120223279) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2012.

Finvus S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 10-12, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 147.753.

Les comptes annuels au 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012168764/9.

(120222747) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2012.

Empe S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4221 Esch-sur-Alzette, 78, route de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 48.260.

Les comptes annuels au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012168741/10.

(120223065) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2012.

Entreprise de Charpente Zloic-Hoffmann S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5360 Schrassig, 1, rue d'Oetrange.

R.C.S. Luxembourg B 41.442.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012168742/10.

(120223255) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2012.

GoldVue Investment S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 29, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 156.480.

Extrait des résolutions prises par l'actionnaire unique en date du 20 décembre 2012

L'assemblée décide de ne pas renouveler le mandat de commissaire de la société PricewaterhouseCoopers S.à r.l..

L'assemblée décide de nommer aux fonctions de réviseur d'entreprises agréé la société PricewaterhouseCoopers, ayant son siège social au 400, route d'Esch, L-1471 Luxembourg.

Le mandat du réviseur d'entreprises agréé ainsi nommé viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale annuelle, approuvant les comptes annuels au 31 décembre 2012.

Pour extrait conforme
GoldVue Investment S.A.

Référence de publication: 2012168804/15.

(120223127) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2012.

Empe Immobilière S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4240 Esch-sur-Alzette, 36, rue Emile Mayrisch.

R.C.S. Luxembourg B 147.358.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012168740/10.

(120223066) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2012.

Erika S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1260 Luxembourg, 92, rue de Bonnevoie.

R.C.S. Luxembourg B 121.098.

Le bilan approuvé au 31 décembre 2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 décembre 2012.

Référence de publication: 2012168744/10.

(120223079) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2012.

EMC International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 11, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 110.173.

Les comptes annuels au 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012168739/9.

(120223194) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2012.

Electrodistribution Luxembourgeoise, Société Anonyme.

Siège social: L-3364 Leudelange, 5, rue du Château d'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 36.414.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012168737/10.

(120223487) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2012.

Odiny Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 171.013.

EXTRAIT

En date du 20 décembre 2012, Stodiek Beteiligung II S.à r.l. a cédé toutes les parts sociales qu'elle détenait dans la Société à Bluehouse Accession Project X Limited, une société constituée et organisée selon les lois en vigueur à Chypre, ayant son siège social à Chrysorogiatissis & Kolokotroni, 3040 Limassol (Chypre) et enregistrée auprès du Registre des Sociétés de Chypre sous le numéro HE 289485.

La Société a accepté ladite cession à la même date.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2012169024/15.

(120222993) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2012.

Prometheus S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 103.941.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 décembre 2012.

Référence de publication: 2012169050/10.

(120223023) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2012.

Paca Investment, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1140 Luxembourg, 12, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 88.265.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société

Référence de publication: 2012169051/10.

(120223138) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2012.

Paddy Power Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.501,00.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 137.445.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 décembre 2012.

Référence de publication: 2012169052/10.

(120223178) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2012.

Poséidon Participation S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 104.444.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012169047/10.

(120223591) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2012.

Orchid Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2165 Luxembourg, 26-28, Rives de Clausen.

R.C.S. Luxembourg B 116.660.

EXTRAIT

En date du 3 décembre 2012, le Conseil d'Administration:

- accepte la démission de la société Autonome de Révision de sa fonction de Réviseur d'entreprise agréée.
- nomme la société Clerc ayant son siège social au 1, rue Pietzer, L-8080 Bertrange, RCS B11831 à la fonction de réviseur d'entreprise agréée.

Le nouveau réviseur a repris le mandat de son prédécesseur.

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2012169033/14.

(120222727) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2012.

Performance Life Fitness sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 17, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 165.774.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012169057/10.

(120223156) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2012.

Pellinore S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 3-7, rue Schiller.

R.C.S. Luxembourg B 157.430.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme

Pellinore S.A.

Signature

Référence de publication: 2012169056/12.

(120223140) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2012.

PCL-Informatique S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1723 Luxembourg, 13, rue Jean-Pierre-David Heldenstein.

R.C.S. Luxembourg B 118.307.

Les comptes annuels au 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MORBIN Nathalie.

Référence de publication: 2012169055/10.

(120223037) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2012.

Pharao I S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 143.541.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012169058/10.

(120223332) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2012.

P.D. & C. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2165 Luxembourg, 26-28, Rives de Clausen.

R.C.S. Luxembourg B 118.681.

EXTRAIT

En date du 3 décembre 2012, le Conseil d'Administration décide de nommer la société Clerc ayant son siège social au 1, rue Pietzer, L-8080 Bertrange, RCS B11831 à la fonction de réviseur d'entreprise agréée.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée générale qui se tiendra en 2013.

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2012169036/12.

(120222649) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2012.

Pillarlux Coignières 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 132.121.

Les comptes annuels au 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012169062/9.

(120223038) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2012.

Pierinvest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1731 Luxembourg, 5, rue de Hesperange.

R.C.S. Luxembourg B 77.212.

Le bilan du 31 décembre 2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Signature.

Référence de publication: 2012169060/10.

(120222834) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2012.

Pillarlux Holdings 2 Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 95.023.

Les comptes annuels au 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012169065/9.

(120223165) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2012.

Pangaea One Acquisition Holdings XI S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 145.386.

EXTRAIT

Il résulte de contrats de vente datés du 18 décembre 2012 que les parts sociales suivantes:

- 2.767 parts sociales de Pangaea One Parallel Fund, L.P., avec siège social c/o Turner & Roulstone Management Ltd, P.O. Box 2636GT, Strathvale House, 90 North Church Street, George Town, Grand Cayman, Iles Caïmans, et enregistrée auprès du Registrar of Limited Partnerships des Iles Caïmans sous le numéro TU-17502;

- 2.961 parts sociales de Pangaea One (Cayman), L.P., avec siège social c/o Turner & Roulstone Management Ltd, P.O. Box 2636GT, Strathvale House, 90 North Church Street, George Town, Grand Cayman, Iles Caïmans, et enregistrée auprès du Registrar of Limited Partnerships des Iles Caïmans sous le numéro TU-17501;

- 1.398 parts sociales de Pangaea One Parallel Fund (B), L.P., avec siège social The Corporation Trust Company, The Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, DE 19801, enregistrée auprès de l'Etat du Delaware sous le numéro 4164919;

ont été transférées en faveur de Pangaea One, L.P., avec siège social c/o The Corporation Trust Company, The Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, DE 19801, enregistrée auprès de l'Etat du Delaware sous le numéro 4043904, de sorte que celle-ci est désormais l'associé unique de la Société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 décembre 2012.

Pour Pangaea One Acquisition Holdings XI S.à r.l.

Mandataire

Référence de publication: 2012169043/26.

(120222061) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2012.

Goldenstump Investments Limited, Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 56.000,00.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 144.778.

Extrait de transfert de parts sociales

Il résulte d'un acte de cession signé sous seing privé en date du 22 novembre 2012 que:

Monsieur Meier ABUTBUL, demeurant au 35 George Street, GB - W1U 3QP Londres a cédé les vingt (20) parts sociales qu'il détenait dans la société GOLDENSTUMP INVESTMENTS LIMITED à JETPATH INVESTMENTS LIMITED, société de droit chypriote, immatriculée au registre des sociétés à Nicosie sous le N° HE 314456, ayant son siège social à 1 Katalanou, 1st Fl., Flat/Office 101, Aglantzia, 2121, Nicosie, Chypre.

Suite à ce transfert, les parts sociales sont détenues comme suit:

1) TOPAZE LUXEMBOURG SA	40 parts sociales
2) BELSORG SA	40 parts sociales
3) JETPATH INVESTMENTS LIMITED	20 parts sociales
TOTAL	100 parts sociales

Luxembourg.

Pour extrait sincère et conforme

Référence de publication: 2012166810/21.

(120220451) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2012.

Rowan Holdings Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 238.545.926,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 167.846.

In the year two thousand and twelve, on the thirty day of November.

Before Maître Francis Kessler, notary public residing in Esch-sur-Alzette, Grand-Duchy of Luxembourg.

There appeared:

Marine Blue Limited, a company organized under the laws of Gibraltar, having its registered office at Suite 1, Burns House, 19 Town Range, Gibraltar and registered with the Gibraltar Registrar of Companies under number 100275 (the "Sole Shareholder").

here duly represented by Ms. Sofia Afonso-Da Chao Conde, notary clerk, with professional address at 5, rue Zénon Bernard, L-4030 Esch-sur-Alzette, Grand-Duchy of Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal.

Such power of attorney having been signed "ne varietur" by the power of attorney holder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to this deed to be filed with such deed with the registration authorities.

The appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to record as follows:

I.- The appearing party is the sole shareholder of "Rowan Holdings Luxembourg S.à r.l.", a Luxembourg private limited liability company ("société à responsabilité limitée"), having its registered office at 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 167.846, incorporated by a deed enacted by the undersigned notary, on 7 February 2012, published in the "Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations" number 1171 dated 9 May 2012 (the "Company").

The articles of association of the Company have not been amended since this date.

II.- That the 25,000 (twenty-five thousand) shares with a nominal value of USD 1 (one United States Dollar) each, representing the whole share capital of the Company, are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda of which the Sole Shareholder expressly states having been duly informed beforehand.

III.- The agenda of the meeting is the following:

Agenda

1. Waiving of notice right;

2. Increase of the share capital of the Company by an amount of USD 238,520,926 (two hundred thirty-eight million five hundred twenty thousand nine hundred twenty-six United States Dollars) so as to raise it from its current amount of USD 25,000 (twenty-five thousand United States Dollars) to USD 238,545,926 (two hundred and thirty eight million

five hundred and forty five thousand nine hundred twenty six United States Dollars) by the issue of 238,520,926 (two hundred thirty-eight million five hundred twenty thousand nine hundred twenty-six) shares with a nominal value of USD 1 (one United States Dollar) each, subject to the payment of a global share premium amounting to USD 2,146,688,339 (two billion one hundred forty six million six hundred eighty-eight thousand three hundred and thirty nine United States Dollars), out of which USD 23,852,092 (twenty-three million eight hundred fifty two thousand and ninety two United States Dollars) shall be affected to the legal reserve of the Company, the whole to be fully paid up through a contribution in kind;

3. Subscription and payment by Marine Blue Limited of the new shares by way of a contribution in kind;
4. New composition of the shareholding of the Company;
5. Subsequent amendment of the first paragraph of article 8 of the articles of association of the Company; and
6. Miscellaneous.

After the foregoing was approved by the Sole Shareholder, the following resolutions have been taken:

First resolution:

It is resolved that the Sole Shareholder waives its right to the prior notice of the current meeting, acknowledges being sufficiently informed on the agenda, considers the meeting to be validly convened and therefore agrees to deliberate and vote upon all the items of the agenda. It is further resolved that all the relevant documentation has been put at the disposal of the Sole Shareholder within a sufficient period of time in order to allow it to examine carefully each document.

Second resolution:

It is resolved to increase the share capital of the Company by an amount of USD 238,520,926 (two hundred thirty-eight million five hundred twenty thousand nine hundred twenty-six United States Dollars) so as to raise the share capital from its current amount of USD 25,000 (twenty-five thousand United States Dollars) to USD 238,545,926 (two hundred and thirty eight million five hundred and forty five thousand nine hundred twenty six United States Dollars) by the issuance of 238,520,926 (two hundred thirty-eight million five hundred twenty thousand nine hundred twenty-six) new shares with a nominal value of USD 1 (one United States Dollar) each (the "New Shares"), subject to the payment of a global share premium amounting to USD 2,146,688,339 (two billion one hundred forty six million six hundred eighty-eight thousand three hundred and thirty nine United States Dollars) (the "Share Premium"), out of which USD 23,852,092 (twenty-three million eight hundred fifty two thousand and ninety two United States Dollars) shall be affected to the legal reserve of the Company, the whole to be fully paid by a contribution in kind made by the Sole Shareholder.

Third resolution:

It is resolved to accept the subscription of the New Shares and the payment by the Sole Shareholder of the Share Premium through the contribution in kind as described below.

Intervention - Subscription - Payment

Thereupon intervenes the Sole Shareholder, hereby represented by Ms. Sofia Afonso-Da Chao Conde, prenamed, by virtue of a proxy given under private seal and declares to subscribe to the New Shares. The issue of the New Shares is also subject to the payment of the Share Premium.

The subscription for the New Shares as well as the Share Premium have been fully paid up by the Sole Shareholder through a contribution in kind as described below.

Description of the contribution

The contribution made by the Sole Shareholder, in exchange for the issuance of the New Shares and the payment of the Share Premium, is composed of all the shares in the share capital of Rowan Drilling (Gibraltar) Limited, a company organized under the laws of Gibraltar, having its registered office at Suite 1, Burns House, 19 Town Range, Gibraltar and registered with the Gibraltar Registrar of Companies under number 101698, for an aggregate amount of USD 2,385,209,265 (two billion three hundred eighty-five million two hundred and nine thousand two hundred and sixty five United States Dollars) held by the Sole Shareholder (the "Contribution").

Valuation

The net value of the Contribution amounts to USD 2,385,209,265 (two billion three hundred eighty-five million two hundred and nine thousand two hundred and sixty five United States Dollars) and has been approved by the managers of the Company pursuant to a Statement of Contribution Value dated 30 November 2012, which shall remain annexed to this deed to be submitted with it to the formality of registration.

The value of the shares of Rowan Drilling (Gibraltar) Limited to be contributed is in the process of being definitively determined at the time of this extraordinary general meeting. The valuation being in the process of finalization, it might have an impact on the net value of the Contribution. In such case, the share capital of the company and the Share Premium shall be adjusted accordingly, by virtue of a sole shareholder's meeting to be held before a Luxembourg public notary.

Evidence of the Contribution's existence

A proof of the Contribution has been given.

Managers' intervention

Thereupon intervene:

- a) Mr. Thomas P. Burke, with professional address at 2800, Post Oak Boulevard, 77056 Houston, United States of America, category A Manager;
- b) Mr. Gregory M. Hatfield, with professional address at 2800, Post Oak Boulevard, 77056 Houston, United States of America, category A Manager;
- c) Mr. M.C. Johannes Weijermans, with professional address at 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, category B manager; and
- d) Mr. Robert van't Hoeft, with professional address at 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, category B manager,

all represented here by Ms. Sofia Afonso-Da Chao Conde, prenamed, by virtue of a proxy contained in the above statement of contribution value.

Acknowledging having been previously informed of the extent of their responsibility, legally bound as managers of the Company by reason of the Contribution, expressly agree with the description of this Contribution, with its valuation, and confirm the validity of the subscription and payment.

Fourth resolution:

As a consequence of the foregoing statements and resolutions, the shareholding of the Company is now composed of:

- Marine Blue Limited: 238,545,926 (two hundred and thirty eight million five hundred and forty five thousand nine hundred twenty six) shares with a nominal value of USD 1 (one United States Dollar) each.

The notary acts that the 238,545,926 (two hundred and thirty eight million five hundred and forty five thousand nine hundred twenty six) shares, representing the whole share capital of the Company, are represented so that the meeting can validly decide on the resolution to be taken below.

Fifth resolution:

As a consequence of the foregoing statements and resolutions and the Contribution having been fully carried out, it is resolved to amend the first paragraph of article 8 of the Company's articles of association so as to read as follows:

" **Art. 8.** The Company's share capital is set at USD 238,545,926 (two hundred and thirty eight million five hundred and forty five thousand nine hundred twenty six United States dollars), represented by 238,545,926 (two hundred and thirty eight million five hundred and forty five thousand nine hundred twenty six) shares with a nominal value of USD 1 (one United States dollar) each.

Estimate of costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with this deed, have been estimated at about seven thousand euro (EUR 7,000.-).

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Esch-sur-Alzette on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, it signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction française du texte qui précède

L'an deux mille douze, le trentième jour du mois de novembre

Par-devant Maître Francis Kessler, notaire établi à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

Marine Blue Limited, une société constituée selon les lois de Gibraltar, ayant son siège social sis à Suite 1, Burns House, 19 Town Range, Gibraltar et enregistrée auprès du Registre des Sociétés de Gibraltar sous le numéro 100275 Associé Unique»);

ici représentée par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, clerc de notaire, avec adresse professionnelle sise au 5, rue Zénon Bernard, L-4030 Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Ladite procuration ayant été paraphée «ne varietur» par le mandataire agissant au nom de la partie comparante et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec celui-ci aux formalités d'enregistrement.

La partie comparante, ainsi représentée, a requis le notaire d'acter ce qui suit:

I.- La partie comparante est l'associé unique de "Rowan Holdings Luxembourg S.à r.l.", une société à responsabilité limitée, ayant son siège social sis au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 167.846, constituée par acte notarié du notaire soussigné en date du 7 février 2012, publié au "Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations" sous le numéro 1171 daté du 9 mai 2012 (la «Société»).

Les statuts de la Société n'ont pas été modifiés depuis cette date.

II.- Les 25.000 (vingt-cinq mille) parts sociales d'une valeur nominale de 1 USD (un Dollar Américain) chacune, représentant l'intégralité du capital social de la Société, sont représentées de sorte que l'assemblée peut valablement se prononcer sur tous les points figurant à l'ordre du jour dont l'Associé Unique reconnaît expressément avoir été dûment informé.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour

1. Renonciation au droit de convocation préalable;

2. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de 238.520.926 USD (deux cents trente huit millions cinq cent vingt mille neuf cent vingt-six Dollars Américains) afin de le porter de son montant actuel de 25.000 USD (vingt cinq mille Dollars Américains) à 238.545.926 USD (deux cent trente huit millions cinq cent quarante cinq mille neuf cent vingt six Dollars Américains) par l'émission de 238.520.926 (deux cents trente huit millions cinq cent vingt mille neuf cent vingt-six) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale de 1 USD (un Dollar Américain) chacune, moyennant le paiement d'une prime d'émission totale d'un montant de 2.146.688.339 USD (deux milliards cent quarante six millions six cent quatre-vingt huit mille trois cent trente neuf Dollars Américains) dont un montant de 23.852.092 USD (vingt trois millions huit cent cinquante deux mille nonante deux Dollars Américains) sera alloué à la réserve légale de la Société, le tout devant être libéré par apport en nature;

3. Souscription et paiement par Marine Blue Limited des nouvelles parts sociales par voie d'apport en nature;

4. Nouvelle composition de l'actionnariat de la Société;

5. Modification du premier paragraphe de l'article 8 des statuts de la Société; et

6. Divers.

Suite à l'approbation de ce qui précède par l'Associé Unique, les résolutions suivantes ont été adoptées:

Première résolution:

Il est décidé que l'Associé Unique renonce à son droit de convocation préalable à la présente assemblée, reconnaît avoir été suffisamment informé de l'ordre du jour et considère avoir été valablement convoqué et en conséquence accepte de délibérer et de voter sur tous les points portés à l'ordre du jour. Il est en outre décidé que l'ensemble de la documentation pertinente a été mise à la disposition de l'Associé Unique dans un laps de temps suffisant afin de lui permettre un examen attentif de chaque document.

Deuxième résolution:

Il est décidé d'augmenter le capital social de la Société, d'un montant de 238.520.926 USD (deux cents trente huit millions cinq cent vingt mille neuf cent vingt-six Dollars Américains) afin de le porter de son montant actuel de 25.000 USD (vingt cinq mille Dollars Américains) à 238.545.926 USD (deux cent trente huit millions cinq cent quarante cinq mille neuf cent vingt six Dollars Américains) par l'émission de 238.520.926 USD (deux cents trente huit millions cinq cent vingt mille neuf cent vingt-six) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale de 1 USD (un Dollar Américain) chacune (les «Nouvelles Parts Sociales»), moyennant le paiement d'une prime d'émission totale d'un montant de 2.146.688.339 USD (deux milliards cent quarante six millions six cent quatre-vingt huit mille trois cent trente neuf Dollars Américains) (la «Prime d'Emission») dont un montant de 23.852.092 USD (vingt trois millions huit cent cinquante deux mille nonante deux Dollars Américains) sera alloué à la réserve légale de la Société, le tout devant être libéré par apport en nature effectué par l'Associé Unique.

Troisième résolution:

Il est décidé d'accepter la souscription et le paiement par l'Associé Unique des Nouvelles Parts Sociales et de la Prime d'Emission au moyen de l'Apport en nature décrit ci-dessous.

Intervention - Souscription - Paiement

Intervient ensuite l'Associé Unique, ici représenté par Mme Sofia Afonso Da Chao Conde, précité, en vertu d'une procuration sous seing privé et déclare souscrire aux Nouvelles Parts Sociales. L'émission des Nouvelles Parts Sociales est également conditionnée au paiement de la Prime d'Emission.

Les Nouvelles Parts Sociales et la Prime d'Emission ont été entièrement libérées par l'Associé Unique par l'Apport en nature décrit ci-après.

Description de l'Apport

L'Apport fait par l'Associé Unique, en échange de l'émission des Nouvelles Parts Sociales et du paiement de la Prime d'Emission, est composé de l'ensemble des parts sociales détenues dans Rowan Drilling (Gibraltar) Limited, une société régie par le droit de Gibraltar, ayant son siège social sis au Suite 1, Burns House, 19 Town Range, Gibraltar et enregistrée auprès du Registre des Sociétés de Gibraltar sous le numéro 101698, pour un montant total de 2.385.209.265 USD (deux milliards trois cent quatre-vingt cinq millions deux cent neuf mille deux cent soixante cinq Dollars Américains) détenu par l'Associé Unique (la "Contribution").

Evaluation

La valeur nette de l'Apport s'élève à 2.385.209.265 USD (deux milliards trois cent quatre-vingt cinq millions deux cent neuf mille deux cent soixante cinq Dollars Américains) et a été approuvée par les gérants de la Société conformément à une déclaration sur la valeur de l'apport datée du 30 Novembre 2012, laquelle restera annexée à cet acte pour être soumise avec celui-ci aux formalités d'enregistrement.

Les valeurs des parts de Rowan Drilling (Gibraltar) Limited à apporter est en phase d'être définitivement déterminée au moment de cette assemblée générale extraordinaire. L'évaluation étant en cours de finalisation, elle pourrait avoir un impact sur la valeur nette de l'Apport. Dans un tel cas, le capital social de la Société et la Prime d'Emission seront ajustées en ce sens, en vertu de l'assemblée générale des associés tenue devant notaire.

Preuve de l'existence de l'Apport

Preuve de l'existence de l'Apport a été donnée.

Intervention des gérants

Interviennent ensuite:

- a) Mr. Thomas P. Burke, résidant professionnellement au 2800, Post Oak Boulevard, 77056 Houston, Etats-Unis, gérant de catégorie A;
- b) Mr. Gregory M. Hatfield, résidant professionnellement au 2800, Post Oak Boulevard, 77056 Houston, Etats-Unis, gérant de catégorie A;
- c) Mr. M.C. Johannes Weijermans, résidant professionnellement au 2800, Post Oak Boulevard, 77056 Houston, Etats-Unis, gérant de catégorie B; et
- d) Mr. Robert van't Hoeft, résidant professionnellement au 2800, Post Oak Boulevard, 77056 Houston, Etats-Unis, gérant de catégorie B.

tous représentés par Mme Sofia Afonso Da Chao Conde, en vertu d'une procuration incluse dans la déclaration de valeur d'apport mentionnée ci-dessus.

Reconnaissent avoir été préalablement informés de l'étendue de leur responsabilité, engagés juridiquement en tant que gérants de la Société en raison de l'Apport, consentent expressément avec la description de l'Apport, avec son évaluation, et confirment la validité de la souscription et du paiement.

Quatrième résolution:

En conséquence des déclarations et résolutions précédentes, l'actionnariat de la Société est désormais composé de:

- Marine Blue Limited: 238,545,926 (deux cent trente huit millions cinq cent quarante cinq mille neuf cent vingt six) parts sociales d'une valeur nominale de 1 USD (un Dollar Américain) chacune.

Le notaire atteste que les 238.545.926 (deux cent trente huit millions cinq cent quarante cinq mille neuf cent vingt six) parts sociales, représentant le capital social total de la Société, sont représentées de telle sorte que l'assemblée peut valablement décider de la résolution à prendre ci-dessous.

Cinquième résolution:

En conséquence des déclarations et résolutions précédentes, et l'Apport ayant été entièrement libéré, il est décidé de modifier le premier paragraphe de l'article 8 des statuts de la Société pour lui donner la teneur suivante:

« **Art. 8.** Le capital social de la Société est fixé à 238.545.926 USD (deux cent trente huit millions cinq cent quarante cinq mille neuf cent vingt six Dollars Américains) représenté par (238.545.926 USD (deux cent trente huit millions cinq cent quarante cinq mille neuf cent vingt six) parts sociales d'une valeur nominale de 1 USD (un Dollar Américain) chacune.»

Estimation des frais

Les coûts, frais, taxes et charges, sous quelque forme que ce soit, devant être supportés par la Société ou devant être payés par elle en rapport avec le présent acte, ont été estimés à sept mille euros (EUR 7.000,-).

Aucun autre point n'ayant été soulevé, l'assemblée a été ajournée.

A la suite de laquelle le présent acte notarié a été rédigé à Esch-sur-Alzette, au jour figurant en tête de ce document. Lecture ayant été faite de ce document au mandataire de la partie comparante, elle a signé avec nous, notaire, l'original du présent acte.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle anglais, déclare que, sur demande de la partie comparante, le présent acte est établi en anglais suivi d'une traduction en français. Sur demande de la même partie comparante, en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise prévaudra.

Signé: Conde, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 10 décembre 2012. Relation: EAC/2012/16432. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Santioni A.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2012162818/259.

(120214834) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2012.

Saharchitects S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7535 Mersch, 33, rue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 173.388.

STATUTS

L'an deux mille douze, le sept décembre.

Par-devant Maître Blanche MOUTRIER, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, (Grand-Duché de Luxembourg), soussignée;

A COMPARU:

Madame Sahar BALAZADEH JAVIDANY, architecte, née à Téhéran (Iran) le 28 avril 1977, demeurant à L-8394 Olm, 16A, rue de Kehlen,

ici représentée par Monsieur Guy SCHROEDER, employé privé, demeurant professionnellement à L-4281 Esch-sur-Alzette, 7, rue Portland,

en vertu d'une procuration lui délivrée sous seing privé.

La procuration, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire et par le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être enregistrée avec lui

Lequel comparant a requis le notaire instrumentant d'arrêter les statuts d'une société à responsabilité limitée comme suit:

Art. 1^{er}. Il est formé par la présente une société à responsabilité limitée luxembourgeoise, qui sera régie par les lois y relatives et par les présents statuts.

Art. 2. La société prend la dénomination de "Saharchitects S.à r.l.".

Art. 3. La société a pour objet:

L'exploitation d'un bureau d'architecture et l'exercice de toutes les activités en rapport avec la profession d'architecte, conformément à la déontologie de la profession d'architecte tel que définie par l'Ordre des architectes et ingénieurs-conseils.

La société pourra effectuer toutes opérations commerciales, industrielles, immobilière, mobilière et financières, pouvant se rapporter directement ou indirectement aux activités ci-dessus décrites ou susceptibles d'en faciliter l'accomplissement.

La société s'interdit toute participation ou activité pouvant créer un conflit d'intérêts et porter atteinte à l'indépendance professionnelle de l'activité libérale d'architecte/ingénieur-conseil et elle s'engage à respecter toutes les dispositions législatives et réglementaires auxquelles est soumise l'activité réglementée en question.

Art. 4. La durée de la société est illimitée. Elle commence à compter du jour de sa constitution.

Art. 5. Le siège social est établi à Mersch.

Il pourra être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision des associés.

Art. 6. Le capital social est fixé à la somme de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR), représenté par cent (100) parts sociales de cent vingt-cinq euros (125,- EUR) chacune.

Art. 7. Les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs ou pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'accord unanime de tous les associés.

En cas de cession à un non-associé, les associés restants ont un droit de préemption. Ils doivent l'exercer endéans les trente jours à partir de la date du refus de cession à un non-associé. En cas d'exercice de ce droit de préemption, la valeur

de rachat des parts est calculée conformément aux dispositions des alinéas 6 et 7 de l'article 189 de la loi sur les sociétés commerciales.

Art. 8. La société n'est pas dissoute par le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture d'un associé.

Art. 9. Les créanciers personnels, ayants droits ou héritiers d'un associé ne pourront, pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société.

Art. 10. La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et à tout moment révocables par l'assemblée des associés.

L'acte de nomination fixera l'étendue des pouvoirs et la durée des fonctions du ou des gérants.

Art. 11. Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède. Chaque associé peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

Art. 12. Le ou les gérants ne contractent, en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par lui/eux au nom de la société.

Art. 13. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Art. 14. Chaque année, au trente et un décembre, les comptes sont arrêtés et la gérance dresse un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société.

Art. 15. Tout associé peut prendre au siège social de la société communication de l'inventaire et du bilan.

Art. 16. L'excédent favorable du bilan, déduction faite des charges sociales, amortissements et moins-values jugés nécessaires ou utiles par les associés, constitue le bénéfice net de la société.

Après dotation à la réserve légale, le solde est à la libre disposition de l'assemblée des associés.

Art. 17. Lors de la dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui en fixeront les pouvoirs et les émoluments.

Art. 18. Pour tout ce qui n'est pas prévu par les présents statuts, les associés se réfèrent et se soumettent aux dispositions légales.

Disposition transitoire

Par dérogation, le premier exercice commencera le jour de la constitution et finira le 31 décembre 2012

Souscription et Libération

Toutes les cent (100) parts sociales ont été entièrement souscrites par Madame Sahar BALAZADEH JAVIDANY, architecte, née à Téhéran (Iran) le 28 avril 1977, demeurant à L-8394 Olm, 16A, rue de Kehlen, et ont été libérées intégralement en numéraire de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge, à raison de sa constitution, est évalué à environ € 1.000,-.

Assemblée générale extraordinaire

Et aussitôt, le comparant, représentant l'intégralité du capital social, et se considérant comme dûment convoqué, s'est réuni en assemblée générale extraordinaire et a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Est nommé gérante unique de la société pour une durée indéterminée:

Madame Sahar BALAZADEH JAVIDANY, architecte, née à Téhéran (Iran) le 28 avril 1977, demeurant à L-8394 Olm, 16A, rue de Kehlen.

La société est valablement engagée en toutes circonstances par sa seule signature.

Le siège social est établi à L-7535 Mersch, 33, rue de la Gare.

Déclaration

Le notaire instrumentant a rendu attentif le comparant au fait qu'avant toute activité commerciale de la société présentement fondée, celle-ci doit être en possession d'une autorisation de commerce en bonne et due forme en relation avec l'objet social, ce qui est expressément reconnu par le comparant.

DONT ACTE, fait et passé à Esch-sur-Alzette, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: G. Schroeder, Moutrier Blanche.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 10 décembre 2012. Relation: EAC/2012/16368. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): A. Santioni.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à des fins administratives.

Esch-sur-Alzette, le 13 décembre 2012.

Référence de publication: 2012162847/98.

(120214872) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2012.

Premium Restaurant Brands Luxemburgo S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 8.520.000,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 154.524.

In the year two thousand and twelve, on the sixteenth day of November.

Before Us, Maître Henri HELLINCKX, notary residing in Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting of partners of "Premium Restaurant Brands Luxemburgo S. à r.l." (the "Company"), a limited liability company ("société à responsabilité limitée"), with its registered office at L-1855 Luxembourg, 46A, Avenue John F. Kennedy, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary on June 29, 2010, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations (the "Mémorial") number 1898 of 15 September 2010, amended for the last time on 24th May 2012 pursuant to a deed of the undersigned notary published in the Mémorial number 87200 of 19 July 2012.

The meeting was opened with Régis Galiotto, professionally residing in Luxembourg, in the chair.

The chairman appointed as secretary Solange Wolter, professionally residing in Luxembourg.

The meeting elected as scrutineer David Burgos Duce, professionally residing in Luxembourg.

The bureau of the Meeting having thus been constituted, the Chairman declared and requested the notary to state that:

I.- The agenda of the extraordinary meeting is the following:

1. To change the object of the company to the following:

I. The provision of the operating services for the exploitation and function of any type of establishment engaged in the manufacturing, packaging, sale and/or distribution of food and beverages in general, as well as the commercial or operating exploitation of all kinds of restaurants, cafes and, in general, points of sale for prepared food, whether through the entity's own businesses or facilities or through those leased from third parties, as well as the performance of any activity related to their exploitation or operation.

The hiring and training of the personnel necessary for the provision of the services referred to in this point.

II. The preparation and sale or provision of prepared food to public or private companies, schools, hospitals, orphanages, sports clubs, industrial cafeterias, recreational parks, stadiums and other public places and organizations that so require.

III. Acquire, sell, import, export, package, bottle, pack, can, preserve, store and in general, commercialize with the components for the preparation of food.

IV. Acquire, sell, import, export, lease or sublease, manufacture and in general, commercialize with equipment, instruments, devices and other similar tools used in the preparation of food, its packaging, bottling, preservation and processing of all kinds.

V. The import and export of uniforms, toys, packaging and packages made of paper, cardboard, polystyrene foam and advertising material, among others.

VI. Provide and receive all kinds of technical, administrative, consulting or supervisory services relating to its corporate object.

VII. Set up branches, agencies or representations in Mexico or abroad.

VIII. Acquire or manage franchises of all kinds related to the management and operation of restaurants.

IX. Register, acquire, hold and use trademarks, commercial names, copyrights, patents, inventions and processes.

X. The Company may borrow in any way or form, except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt or other equity securities. The Company may lend funds, including the proceeds of any borrowings and/or issues of debt securities to its subsidiaries, affiliated companies or to any other companies that form part of the same group of companies as the Company. It may also give guarantees and grant security interests in favor of third parties to secure its obligations or the obligations of its subsidiaries, affiliated companies or any other companies that form part of the same group of companies as the Company.

XI. In general, enter into or execute all kinds of agreements, acts or contracts, whether civil or commercial, allowed by the Law and necessary for the established purposes.

2. To amend article 3 of the Articles of Association of the Company to implement item 1 of his agenda; and

3. Miscellaneous.

II.- The partners present and represented and the number of shares held by each of them are shown on the attendance list signed by the proxies of the partners represented and by the members of the bureau. The said list and proxies initialled "ne varietur" by the members of the bureau will be annexed to this document, to be registered with this deed.

III.- It appears from the attendance list that all the shares representing the entire share capital are duly represented at this meeting. All the shareholders present or represented declare that they have had due notice and knowledge of the agenda prior to this meeting, so that no convening notices were necessary.

IV.- The present meeting is regularly constituted and may deliberate on all the items of the agenda.

Then the general meeting took unanimously the following resolutions:

First resolution

The meeting decides to change the object of the company to the following:

I. The provision of the operating services for the exploitation and function of any type of establishment engaged in the manufacturing, packaging, sale and/or distribution of food and beverages in general, as well as the commercial or operating exploitation of all kinds of restaurants, cafes and, in general, points of sale for prepared food, whether through the entity's own businesses or facilities or through those leased from third parties, as well as the performance of any activity related to their exploitation or operation.

The hiring and training of the personnel necessary for the provision of the services referred to in this point.

II. The preparation and sale or provision of prepared food to public or private companies, schools, hospitals, orphanages, sports clubs, industrial cafeterias, recreational parks, stadiums and other public places and organizations that so require.

III. Acquire, sell, import, export, package, bottle, pack, can, preserve, store and in general, commercialize with the components for the preparation of food.

IV. Acquire, sell, import, export, lease or sublease, manufacture and in general, commercialize with equipment, instruments, devices and other similar tools used in the preparation of food, its packaging, bottling, preservation and processing of all kinds.

V. The import and export of uniforms, toys, packaging and packages made of paper, cardboard, polystyrene foam and advertising material, among others.

VI. Provide and receive all kinds of technical, administrative, consulting or supervisory services relating to its corporate object.

VII. Set up branches, agencies or representations in Mexico or abroad.

VIII. Acquire or manage franchises of all kinds related to the management and operation of restaurants.

IX. Register, acquire, hold and use trademarks, commercial names, copyrights, patents, inventions and processes.

X. The Company may borrow in any way or form, except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt or other equity securities. The Company may lend funds, including the proceeds of any borrowings and/or issues of debt securities to its subsidiaries, affiliated companies or to any other companies that form part of the same group of companies as the Company. It may also give guarantees and grant security interests in favor of third parties to secure its obligations or the obligations of its subsidiaries, affiliated companies or any other companies that form part of the same group of companies as the Company.

XI. In general, enter into or execute all kinds of agreements, acts or contracts, whether civil or commercial, allowed by the Law and necessary for the established purposes.

Second resolution

The meeting decides to amend article 3 of the Articles of Association of the Company so as to read as set forth in the first resolution

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version. At the request of the same appearing party it is stated that, in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version shall prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, known to the notary by their names, first names, civil status and residences, the persons appearing signed together with the notary the present deed.

Follows the French translation

L'an deux mille douze, le seize novembre.

Par-devant Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des associés de «Premium Restaurant Brands Luxemburgo S. à r.l.» (la "Société"), une société à responsabilité limitée, ayant son siège social à L-1855 Luxembourg, 46A, Avenue John F. Kennedy, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 29 juin 2010, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations (le "Mémorial"), numéro 1898 du 15 septembre 2010, modifié en dernier lieu en date du 24 mai 2012 suivant acte reçu par le notaire instrumentant, publié au Mémorial numéro 1817 du 26 juillet 2012.

L'Assemblée est présidée par Régis Galiotto, demeurant professionnellement à Luxembourg, qui a désigné comme secrétaire de l'Assemblée Solange Wolter-Schieres, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'Assemblée a élu aux fonctions de scrutateur David Burgos Duce, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le bureau de l'Assemblée ayant donc été constitué, le Président a déclaré et a demandé au notaire d'acter que:

I.- L'ordre du jour de l'Assemblée générale extraordinaire est le suivant:

1. De modifier l'objet de la société comme suit:

I. La fourniture de services opérationnels pour l'exploitation et le fonctionnement de tout type d'établissement engagé dans la fabrication, le conditionnement, la vente et/ou la distribution de produits alimentaires et de boissons en général, ainsi que l'exploitation commerciale ou opérationnelle de tous types de restaurants, cafés et, en général, de points de vente d'aliments préparés, que ce soit par les propres entreprises ou installations de l'entité ou par celles qui sont prises à bail auprès de tiers, ainsi que l'exercice de toute activité liée à leur exploitation ou fonctionnement.

L'embauche et la formation du personnel nécessaire à la fourniture des services mentionnés à ce paragraphe.

II. La préparation et la vente ou la fourniture d'aliments préparés à des sociétés publiques ou privées, écoles, hôpitaux, orphelinats, clubs de sport, cafétérias d'entreprises, parcs de loisirs, stades et autres lieux publics et organismes qui en font la demande.

III. L'achat, la vente, l'importation, l'exportation, le conditionnement, la mise en bouteilles, l'emballage, la mise en conserve, la conservation, le stockage et en général la commercialisation de composants pour la préparation d'aliments.

IV. L'achat, la vente, l'importation, l'exportation, la location ou sous-location, la fabrication et en général la commercialisation de matériel, d'instruments, de dispositifs et d'autres outillages similaires, utilisés pour la préparation d'aliments, leur conditionnement, mise en bouteilles, conservation et traitement de toute nature.

V. L'importation et l'exportation d'uniformes, de jouets, de conditionnements et d'emballages en papier, carton, mousse de polystyrène, et de matériel publicitaire entre autres.

VI. La fourniture et la réception de tous types de services techniques, administratifs, de conseil et de supervision relatifs à son objet social

VII. La création de succursales, d'agences ou de représentations au Mexique ou à l'étranger.

VIII. L'acquisition ou la gestion de franchises de tous types concernant la gestion et l'opération de restaurants.

IX. Le dépôt, l'acquisition, la détention et l'utilisation de marques, de noms commerciaux, de brevets, d'inventions et de procédés.

X. La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, par voie de placement privé uniquement, à l'émission d'effets, de titres obligataires et obligations et autres titres représentatifs d'emprunts ou autres actions ordinaires. La Société peut prêter des fonds, y compris ceux résultant des emprunts et/ou des émissions de titres de créance à ses filiales, sociétés affiliées et toutes autres sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société. Elle peut également consentir des garanties et des sûretés au profit de tierces personnes afin de garantir ses obligations ou les obligations de ses filiales, sociétés affiliées ou sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société elle-même.

XI. En général, la conclusion ou la signature de tous types d'accords, d'actes ou de contrats, qu'ils soient de nature civile ou commerciale, permis par la loi et nécessaires aux buts définis.

2. De modifier l'article 3 des statuts de la Société pour lui donner la teneur comme indiqué au point 1 de l'ordre du jour.

3. Divers.

II.- Les associés présents et représentés et le nombre de parts détenues par chacun d'eux ont été renseignés sur une liste de présence signée par les associés présents, par les mandataires des associés représentés et par le bureau de l'Assemblée. Ladite liste sera enregistrée avec le présent acte et les procurations paraphées ne varietur par les membres du bureau seront annexées à ce document, pour être enregistrées avec le présent acte.

III.- Il résulte de ladite liste de présence que toutes les parts représentant l'intégralité du capital social, sont dûment représentées à l'Assemblée, donc il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- Que la présente Assemblée est régulièrement constituée et peut délibérer valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

Ensuite l'Assemblée Générale a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de modifier l'objet de la société comme suit:

I. La fourniture de services opérationnels pour l'exploitation et le fonctionnement de tout type d'établissement engagé dans la fabrication, le conditionnement, la vente et/ou la distribution de produits alimentaires et de boissons en général, ainsi que l'exploitation commerciale ou opérationnelle de tous types de restaurants, cafés et, en général, de points de vente d'aliments préparés, que ce soit par les propres entreprises ou installations de l'entité ou par celles qui sont prises à bail auprès de tiers, ainsi que l'exercice de toute activité liée à leur exploitation ou fonctionnement.

L'embauche et la formation du personnel nécessaire à la fourniture des services mentionnés à ce paragraphe.

II. La préparation et la vente ou la fourniture d'aliments préparés à des sociétés publiques ou privées, écoles, hôpitaux, orphelinats, clubs de sport, cafétérias d'entreprises, parcs de loisirs, stades et autres lieux publics et organismes qui en font la demande.

III. L'achat, la vente, l'importation, l'exportation, le conditionnement, la mise en bouteilles, l'emballage, la mise en conserve, la conservation, le stockage et en général la commercialisation de composants pour la préparation d'aliments.

IV. L'achat, la vente, l'importation, l'exportation, la location ou sous-location, la fabrication et en général la commercialisation de matériel, d'instruments, de dispositifs et d'autres outillages similaires, utilisés pour la préparation d'aliments, leur conditionnement, mise en bouteilles, conservation et traitement de toute nature.

V. L'importation et l'exportation d'uniformes, de jouets, de conditionnements et d'emballages en papier, carton, mousse de polystyrène, et de matériel publicitaire entre autres.

VI. La fourniture et la réception de tous types de services techniques, administratifs, de conseil et de supervision relatifs à son objet social

VII. La création de succursales, d'agences ou de représentations au Mexique ou à l'étranger.

VIII. L'acquisition ou la gestion de franchises de tous types concernant la gestion et l'opération de restaurants.

IX. Le dépôt, l'acquisition, la détention et l'utilisation de marques, de noms commerciaux, de brevets, d'inventions et de procédés.

X. La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, par voie de placement privé uniquement, à l'émission d'effets, de titres obligataires et obligations et autres titres représentatifs d'emprunts ou autres actions ordinaires. La Société peut prêter des fonds, y compris ceux résultant des emprunts et/ou des émissions de titres de créance à ses filiales, sociétés affiliées et toutes autres sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société. Elle peut également consentir des garanties et des sûretés au profit de tierces personnes afin de garantir ses obligations ou les obligations de ses filiales, sociétés affiliées ou sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société elle-même.

XI. En général, la conclusion ou la signature de tous types d'accords, d'actes ou de contrats, qu'ils soient de nature civile ou commerciale, permis par la loi et nécessaires aux buts définis.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de modifier l'article 3 des statuts de la Société pour lui donner la teneur comme indiqué à la première résolution.

Le notaire soussigné qui parle et comprend l'anglais, déclare que la partie comparante ci-dessus mentionnée l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française. A la demande de ladite partie comparante, il est noté qu'en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fait foi.

DONT ACTE , fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentant par son nom, prénom usuel, état et demeure, le comparant a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: S. WOLTER, R. GALIOTTO, D. BURGOS DUCE et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 20 novembre 2012. Relation: LAC/2012/54808. Reçu soixante-quinze euros (75.-EUR).

Le Receveur (signé): I. THILL.

- POUR EXPEDITION CONFORME - Délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 12 décembre 2012.

Référence de publication: 2012162778/209.

(120214479) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2012.

Ram Invest S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.
R.C.S. Luxembourg B 135.232.

Extrait de transferts de parts sociales

Il résulte de diverses cessions de parts sociales signées sous seing privé en date du 11 décembre 2012 que:

- M. Andrzej Henryk RAJ a cédé les 20 (vingt) parts sociales qu'il détenait dans la société Ram Invest Sàrl
- Madame Agnieszka Anna RAJ a cédé les 5 (cinq) parts sociales qu'elle détenait dans la société Ram Invest Sàrl
- Madame Agnieszka Malgorzata NOWICKA a cédé les 20 (vingt) parts sociales qu'elle détenait dans la société Ram Invest Sàrl
- Monsieur Mirosław Sławomir NOWICKI a cédé les 80 (quatre-vingts) parts sociales qu'il détenait dans la société Ram Invest Sàrl

Respectivement à:

- Refin System k.s., société de droit slovaque, ayant son siège social à Milana Rastislava Stefanika 57, 010 01 Zilina, Slovaquie, immatriculée au Registre du Commerce de Zilina sous le numéro SR 10154/L.

Suite à ces transferts, les parts sociales sont détenues comme suit:

- Refin System k.s.:	125 parts sociales
TOTAL:	125 parts sociales

Luxembourg.

Pour extrait sincère et conforme

Référence de publication: 2012167166/23.

(120220488) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2012.

Bamboo Financial Inclusion Fund S.C.A., SICAV-SIF, Société en Commandite par Actions sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé, (anc. BlueOrchard Private Equity Fund S.C.A., SICAV-FIS).

Siège social: L-2535 Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais.
R.C.S. Luxembourg B 133.605.

In the year two thousand and twelve, on the third day of December,
before Maître Joëlle Baden, notary residing in Luxembourg,

was held an extraordinary general meeting of shareholders of BLUEORCHARD PRIVATE EQUITY FUND S.C.A., SICAV-FIS, a société en commandite par actions qualifying as société d'investissement à capital variable-fonds d'investissement spécialisé in accordance with the Luxembourg law of 13 February 2007 relating to specialised investment funds, as amended, having its registered office in 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg (the "Company"), registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 133605, incorporated pursuant to a deed of Me Baden, on 24 October 2007, published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 2735 on 28 November 2007. The articles of incorporation have not been amended since.

The meeting is opened at 9:30 am, with Ms Anne Contreras, lawyer, residing professionally in Luxembourg in the chair, who appointed as secretary Ms Anne Mauske, lawyer, residing professionally in Luxembourg.

The meeting elected as scrutineer Mr Olivier Yau, lawyer, residing professionally in Luxembourg.

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state:

I. That the agenda of the meeting is the following:

Agenda

1. Change of the denomination of the Company into "Bamboo Financial Inclusion Fund S.C.A., SICAV-SIF" and subsequent amendment of Article 1 of the articles of incorporation of the Company, subject to CSSF approval.

2. Update of the references to the General Partner of the Company into "Bamboo Capital" and subsequent amendment of Article 19 of the articles of incorporation of the Company.

3. Removal of the French translation of the articles of incorporation of the Company.

II. That the shareholders present or represented, the proxies of the represented shareholders and the number of their shares are shown on a attendance list; this attendance list, signed by the shareholders, the proxy holders of the represented shareholders and by the board of the meeting, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

III. That the general meeting has been convened by registered mail sent to all the shareholders on 9 November 2012.

IV. That pursuant to the attendance list, out of 195,300 shares in issue, 129,300 shares of the Company are present or represented at the present meeting.

V. That the quorum of shareholders as required by the articles of incorporation of the company is present or represented at the meeting.

VI. That the present meeting is regularly constituted and may validly deliberate on all the items on the agenda.

Then the general meeting, after due consideration, took the following resolutions, with the approval of the General Partner:

First resolution

The general meeting of the shareholders decides to change the denomination of the Company into "Bamboo Financial Inclusion Fund S.C.A., SICAV-SIF".

As a consequence, the general meeting of shareholders decides to amend Article 1 of the articles of incorporation of the Company as follows:

" **Art. 1. Name and Form.** There exists among the existing shareholders and those who may become owners of shares in the future, a company in the form of a société en commandite par actions (S.C.A) qualifying as a société d'investissement à capital variable - fonds d'investissement spécialisé under the name of Bamboo Financial Inclusion Fund S.C.A., SICAV-SIF (hereinafter the / «Company»)."

This resolution is adopted by 129,300 votes in favour, 0 votes against and 0 abstention.

This resolution is taken subject to the approval of the CSSF.

Second resolution

The general meeting of the shareholders decides to update the references to of the General Partner of the Company into "Bamboo Capital".

As a consequence, the general meeting of shareholders decides to modify the first paragraph of Article 19 of the articles of incorporation of the Company as follows:

" **Art. 19. General partner.** The Company shall be managed by Bamboo Capital, (associé gérant commandité), a company incorporated under the laws of Luxembourg (herein referred to as the «General Partner»)."

This resolution is adopted by 129,300 votes in favour, 0 votes against and 0 abstention.

Third resolution

The general meeting decides to remove the French translation of the articles of incorporation of the Company.

This resolution is adopted by 129,300 votes in favour, 0 votes against and 0 abstention.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg on the date indicated at the beginning of this deed.

After reading and interpretation to the persons appearing, the said persons signed together with the notary the present deed.

Signé: A. CONTRERAS, A. MAUSKE, O. YAU et J. BADEN.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 4 décembre 2012. LAC/2012/57437. Reçu soixante quinze euros € 75,-

Le Receveur (signé): THILL.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la Société sur demande.

Luxembourg, le 14 décembre 2012.

Référence de publication: 2012163091/73.

(120215925) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2012.

Technoconsult S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4621 Differdange, 10, place du Marché.

R.C.S. Luxembourg B 39.414.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012168412/10.

(120222023) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 décembre 2012.